

Les vraies raisons de la grève

La grève des pilotes à Air France, commencée le lundi 15 septembre, est d'ores et déjà la plus longue depuis 1998. Les pilotes d'Air France sont une catégorie aisée du salariat, en contrepartie d'études longues et de lourdes responsabilités. Que le journal *Informations ouvrières* leur consacre son ouverture pourrait faire sourire certains. A tort. Comme les pilotes le soulignent eux-mêmes, ils revendiquent simplement que la législation française du travail et leur statut continuent de s'appliquer dans l'entreprise. En effet, la direction, avec l'appui du gouvernement, voudrait créer une entité appelée Transavia Europe, basée au Portugal. Ce ne serait plus le droit du travail français qui s'y appliquerait, mais un statut au rabais. La porte serait ainsi ouverte au transfert des lignes domestiques et européennes opérées par Air France sur cette nouvelle filiale européenne. Ce serait bien sûr l'occasion de détruire encore plus massivement les emplois Air France au profit d'emplois précaires de droit bien plus défavorable que le droit français. Bref, c'est une sorte

“D'autres catégories socio-professionnelles vont devoir modifier leur cadre social (...). La Poste et la SNCF, notamment, n'y couperont pas...”

(Le journal patronal *Les Echos*, 23 septembre)

dans son éditorial (23 septembre), dit crûment, tremblant face à une éventuelle victoire de la grève : « Il faut dire que d'autres catégories socio-professionnelles vont devoir modifier leur cadre social pour s'adapter à l'évolution de leur environnement. Dans le secteur privé ou les professions réglementées, bien sûr, mais aussi dans le public. La Poste et la SNCF, notamment, n'y couperont pas. Si aucun sacrifice n'est obtenu aujourd'hui de pilotes qui figurent parmi les mieux lotis, il sera alors compliqué d'expliquer au reste du pays qu'il faut faire des efforts au nom du redressement national. » Dans cette situation, le principal syndicat des pilotes, le SNPL, dont ce n'est pas la tradition, réclame désormais le « retrait » du projet de la direction, en appelant à manifester ce 23 septembre, devant l'Assemblée nationale ! Pour toutes ces raisons, cette grève concerne tous les travailleurs. Ceux d'Air France, toutes catégories confondues, en premier lieu : cinq de leurs syndicats viennent de déclarer en commun leur soutien et exigent aussi le « retrait sans condition » du projet. Bien dans son rôle de défenseur des intérêts patronaux, le Premier ministre, Manuel Valls, a déclaré, le 22 septembre : « Il faut que cette grève s'arrête le plus vite possible », car, dit-il, « la direction d'Air France a fait des propositions qui me semblent raisonnables. » Mais face à la puissance de la grève, et après l'échec des tentatives de division entre les différentes catégories de personnels de la compagnie, le P-DG, Alexandre de Juniac, a ouvert la possibilité, le 22 septembre au soir, d'un arrêt du projet Transavia Europe, tout comme, le lendemain, le secrétaire d'Etat aux Transports, Alain Vidalies. A l'heure où nous bouclons (le 23 septembre, 17 heures), nous ne savons pas ce qui sera décidé.

Yan Legoff, avec nos correspondants d'Air France



Photo AFP

Dixième jour de conflit à Air France

La parole aux pilotes en grève

“Le seul but de la direction : la délocalisation, le dumping social !”



DR

Guillaume Schmid, porte-parole du SNPL

« Les pilotes d'Air France ont aujourd'hui bien compris le véritable dessein d'Alexandre de Juniac concernant Transavia Europe. Aujourd'hui, Alexandre de Juniac,

très clairement, souhaite investir un milliard d'euros, soit la totalité des efforts des personnels d'Air France, dans la création d'une entité basée au Portugal qui a pour seul et unique but la délocalisation, le dumping social et de contourner fiscalement l'Etat français, les taxes et les charges qui pèsent en France pour créer une société basée au Portugal et venir piller de l'extérieur le marché français de toute l'Europe. Donc aujourd'hui, nous disons non, nous demandons solennellement à Alexandre de Juniac de retirer son projet parce que nous pensons que nous avons aujourd'hui mieux à faire que d'investir ce milliard d'euros dans une société étrangère (...). Je pense que le conflit va se poursuivre, et va empirer, au vu du résultat obtenu. 81 % des pilotes se sont prononcés pour la poursuite de la grève. »

Propos entendus sur France Info le 20 septembre 2014 ■

“Nous demandons le retrait du projet !”



Photo AFP

Jean-Louis Barber, président du SNPL, répond aux déclarations du P-DG d'Air France, qui propose de reporter le projet au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

« Le projet de délocalisation des emplois français n'est pas du tout écarté avec les propositions et les déclarations qui sont faites par M. de Juniac. Aujourd'hui, la toile de fond reste toujours la même. L'ensemble des personnels, les pilotes, mais aussi les personnels au sol et les personnels de cabine, sont très inquiets et soutiennent de plus en plus le mouvement qui est le nôtre. Un communiqué de presse est signé aujourd'hui par la majorité des syndicats des personnels au sol et des personnels de cabine, avec l'ensemble des syndicats de pilotes, qui demandent le retrait du projet et non pas la suspension. Parce que la suspension, évidemment, dans deux mois, ce sera pour mieux revenir. Peut-être qu'Alexandre de Juniac espère que les personnels ne se mobiliseront pas avant les fêtes. Aujourd'hui, je le répète, la toile de fond de ce projet reste la délocalisation des emplois. »

Propos recueillis le 22 septembre, sur France 3 ■

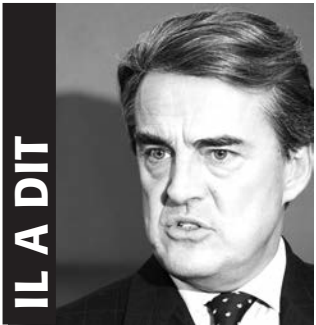


Photo AFP

IL A DIT

Le 22 septembre au soir, le P-DG d'Air France contraint d'envisager le retrait

Le P-DG d'Air France, Alexandre de Juniac, a déclaré le 22 septembre au soir, à la télévision : « Si on ne parvient pas à un dialogue et à un accord satisfaisant, on sera obligés d'arrêter. Je le ferai la mort dans l'âme. »

# Plusieurs centaines de pilotes devant l'Assemblée nationale le 23 septembre

Un porte-parole du SNPL nous explique :

« La déclaration de la direction d'Air France de lundi sur un report du projet en décembre est une ultime provocation.

On n'est pas des enfants, on a bien compris le projet, on connaît le marché. De Juniac n'arrivera pas à nous convaincre. Il ne va pas nous faire la leçon ! Il veut simplement gagner trois mois.

De Juniac a menacé de dénoncer les accords signés, après il y a eu le chantage à l'emploi. Suspendre n'est pas stopper.

Alors, comment voulez-vous qu'on lui fasse confiance ? Il dit qu'il va dénoncer les accords, et en même temps, il dit qu'il veut revenir à la table des négociations. Quel dialogue possible dans ces conditions ? La confiance, c'est zéro. Le débat sous-jacent, ce sont les questions sociales.

Le projet, c'est une délocalisation. On va se retrouver dans un même groupe avec des pilotes sous contrat étranger qui viendraient récupérer les marchés français.

Il n'y a plus de négociations avec les syndicats.

**“Si de Juniac est capable d'annoncer dans tous les médias qu'il peut retirer le projet, les pilotes attendent qu'il l'écrive dans un accord”**

On est en train de créer de nouvelles entités avec lesquelles on ne peut négocier. Les propositions de la direction ne sont pas satisfaisantes du point de vue juridique, elles ne sont pas viables. »

Il refuse d'entendre parler d'un mouvement corporatiste aujourd'hui.

« Notre syndicat défend d'abord les pilotes de ligne. Mais d'autres personnels sont concernés.

Nos revendications sont les mêmes. On prend seulement maintenant la mesure de ce que dénonce notre mouvement. On s'aperçoit que ce qu'on soulève comme problème concerne l'ensemble des personnels d'Air France. Tous risquent de passer à la moulinette. Ils craignent maintenant les mêmes choses que nous. Dans un avion il n'y a pas qu'un pilote, il y a des hôtesses de l'air, des stewards... Alors, il est naturel que le mouvement s'étende à d'autres catégories qui pensent comme nous.

Notre mouvement est juste, car derrière nous, il y a les autres. Si nous tombons, les autres tomberont derrière.

Les positions défendues par Valls sont alimentées par le seul son de cloche du P-DG d'Air France qui a accès à tous les médias. Nous lui avons demandé une entrevue, mais le Premier ministre ne nous a pas répondu.

La seule solution réside dans la décision d'écarter le projet.

Si de Juniac est capable d'annoncer dans tous les médias qu'il peut retirer le projet, les pilotes attendent qu'il l'écrive dans un accord. Il court

les mêmes. On prend seulement maintenant la mesure de ce que dénonce notre mouvement. On s'aperçoit que ce qu'on soulève comme problème concerne l'ensemble des personnels d'Air France. Tous risquent de passer à la moulinette. Ils craignent maintenant les mêmes choses que nous. Dans un avion il n'y a pas qu'un pilote, il y a des hôtesses de l'air, des stewards... Alors, il est naturel que le mouvement s'étende à d'autres catégories qui pensent comme nous.

Il refuse d'entendre parler d'un mouvement corporatiste aujourd'hui.

« Notre syndicat défend d'abord les pilotes de ligne. Mais d'autres personnels sont concernés.

Nos revendications sont les mêmes. On prend seulement maintenant la mesure de ce que dénonce notre mouvement. On s'aperçoit que ce qu'on soulève comme problème concerne l'ensemble des personnels d'Air France. Tous risquent de passer à la moulinette. Ils craignent maintenant les mêmes choses que nous. Dans un avion il n'y a pas qu'un pilote, il y a des hôtesses de l'air, des stewards... Alors, il est naturel que le mouvement s'étende à d'autres catégories qui pensent comme nous.

Notre mouvement est juste, car derrière nous, il y a les autres. Si nous tombons, les autres tomberont derrière.

Les positions défendues par Valls sont alimentées par le seul son de cloche du P-DG d'Air France qui a accès à tous les médias. Nous lui avons demandé une entrevue, mais le Premier ministre ne nous a pas répondu.

La seule solution réside dans la décision d'écarter le projet.

Si de Juniac est capable d'annoncer dans tous les médias qu'il peut retirer le projet, les pilotes attendent qu'il l'écrive dans un accord. Il court



Photos DR

les caméras, on attend qu'il revienne à la table des négociations. »

**Un autre pilote se joint à la discussion. Pour lui, c'est évident, le danger** « c'est qu'ils veulent externaliser, délocaliser avec Transavia Europe. L'Etat est le premier actionnaire. Si l'Etat prône la délocalisation, où va-t-on ?

Vous voyez, on a des marinières sur nous, c'est la référence à la marine marchande qui a été entièrement dépecée. Le capitaine est français et tout le reste de l'équipage est coréen ou d'autres nationalités. On ne veut pas qu'Air

**“La marine marchande a été entièrement dépecée... On ne veut pas qu'Air France subisse le même sort”**

France subisse le même sort. Et cet aspect du problème, personne ne veut qu'on en parle. Il est là le fond du problème ! On se bat et on est tous concernés chez les pilotes, car cela va toucher des embauches aux retraites. Et il y a toutes les autres catégories. Ils ont vu la menace de la délocalisation qui signifie

**Un responsable CGT des personnels explique :** « On est ici pour dénoncer le démantèlement de l'entreprise, on agit pour la pérennité des emplois à Air France. Il y a déjà eu trois plans de départs volontaires successifs. C'est une spirale sans fin où tout est tiré vers le bas. Avec le low cost, quand on propose un vol à 30 euros, ce n'est même pas le prix du carburant ! On s'inscrit dans ce mouvement, il faut élargir la revendication sur l'emploi. »

**Un responsable syndical prend la parole pour appeler à la dispersion en concluant :** « On espère rencontrer une solution rapidement. » *A la question posée par Informations ouvrières :* « Quelle serait la solution ? », il répond : « Une réponse écrite annonçant l'abandon du projet. » *Et il ajoute :* « On n'a jamais quitté la table des négociations. Aujourd'hui, le dialogue est compliqué. Il y a eu une réunion ce matin qui n'a rien donné, et rien n'est prévu. On continue la grève. On dit 20 millions de perte par jour, mais en même temps, ce que prépare de Juniac, c'est que toutes les économies provenant des efforts des salariés (un milliard) soient utilisées pour créer Transavia Europe, qui signifie ruine des retraites, des rémunérations et les délocalisations. Et ça, c'est inacceptable ! »

Marie STAGLIANO ■

## ÉDITORIAL

### Avec les pilotes en grève

Daniel Gluckstein  
Secrétaire national du POI

**I**l n'aura pas fallu longtemps pour que le soufflé provoqué par le « retour » programmé de Sarkozy retombe aussi vite qu'il était monté, aiguisant au passage la crise de décomposition politique. Il n'empêche : en focalisant tout sur la présidentielle de 2017, Sarkozy a tenté de venir en aide au gouvernement Hollande-Valls. Il l'a dit lui-même : Hollande doit aller au terme de son mandat. Sur ce point, un large consensus réunit toutes les forces politiques institutionnelles.

Pour une fois, l'éditorial de *L'Humanité* dénote quelque peu, qui dénonce une opération destinée à enfermer « le débat politique dans le présidentielisme » pour « condamner le peuple de gauche à attendre gentiment 2017 » (1).

Ne pas « attendre gentiment 2017 » ? Soit. Mais alors, qu'y a-t-il lieu de faire ?

A son neuvième jour, la puissance de la grève massive des pilotes d'Air France a entraîné avec elle toutes les catégories de personnels de la compagnie, avec leurs syndicats, unis sur la revendication : « Retrait du plan de Juniac ». C'est cette puissance de la grève qui a bousculé le plan initial du gouvernement, conduisant à des déclarations contradictoires entre Alain Vidalies, ministre des Transports, et le P-DG d'Air France, Alexandre de Juniac. Instruits par l'expérience, les pilotes et leurs syndicats, loin de se laisser abuser par l'annonce d'une suspension, ont réaffirmé l'exigence du retrait pur et simple du plan.

Dans cette exigence de retrait se concentre une question politique majeure : la satisfaction de la revendication des pilotes et de l'ensemble des catégories du personnel d'Air France remettrait en cause, de fait, les directives européennes et les traités, qui tous prétendent contraindre à privatiser, ouvrir à la concurrence, déréglementer, délocaliser (2). La satisfaction de cette revendication ouvrirait une brèche dans le carcan de l'Union européenne et de ses traités. Elle éclairerait concrètement la réponse à la question posée de l'issue politique : une issue politique qui, se libérant des contraintes de l'Union européenne, de la Ve République et donc du présidentielisme, permettrait à la démocratie de se frayer la voie à partir de la satisfaction des revendications de la classe ouvrière arrachées par la classe ouvrière elle-même.

A Air France, la grève d'une catégorie a fini par rassembler toutes les catégories et les organisations sur le mot d'ordre « retrait du plan Transavia de Juniac ». A l'échelle de tout le pays, une exigence grandit : retrait du pacte de responsabilité de Hollande-Valls et de toutes les attaques qui s'y relient. N'est-ce pas là le socle sur lequel peut se réaliser la lutte de classe unie de la classe ouvrière et de ses organisations, sur son propre terrain ? N'est-ce pas cela, « ne pas attendre 2017 » ?

(1) Dénoncer le présidentielisme, et se tourner en permanence vers François Hollande comme l'a encore fait, il y a quelques jours, Pierre Laurent, secrétaire national du Parti communiste français, pour lui demander de changer de Premier ministre... c'est toute l'ambiguïté du discours des dirigeants du PCF. Au fait... s'il s'agit d'en finir avec le présidentielisme, la meilleure voie ne serait-elle pas la suppression pure et simple de la fonction de président de la République élu au suffrage universel et le remplacement de ces institutions vermoulues par une Assemblée constituante chargée de définir elle-même la signification et le contenu de la démocratie ?

(2) Tout comme, sur un autre plan, la grève de quatorze jours des cheminots en juin dernier pour le retrait de la réforme ferroviaire.

## Cinq syndicats de personnels d'Air France s'associent aux pilotes pour exiger le “retrait immédiat” du projet de la direction

Cinq syndicats représentant les diverses catégories de personnel d'Air France ont demandé, lundi 22 septembre, avec les syndicats de pilotes en grève depuis huit jours, le « retrait sans condition » du projet de développement en Europe de Transavia, la compagnie low cost du groupe. Dans un communiqué commun avec les trois organisations de pilotes, la CGT, le SNPNC-FO, l'UNAC, l'UNSA et SUD Aérien exigent « le retrait sans condition du pro-

jet Transavia Europe, synonyme de délocalisation de nos emplois ».

Dénonçant « une logique de dumping social sans précédent », ils demandent également au gouvernement, actionnaire de la compagnie, de « mettre fin au démantèlement en cours et programmé du groupe Air France par M. de Juniac ». La CFE-CGC et la CFDT, qui avaient vili-pendé un mouvement « corporatiste », ne sont pas signataires du communiqué.

AIR FRANCE

Guillaume Pollard,  
président du syndicat  
de pilotes ALTER

“Un report ?  
C’est une provocation !  
On demande l’annulation  
de la création  
de Transavia Europe !”

“Aujourd’hui, comme hier, la grève est très bien suivie. Le P-DG, Alexandre de Juniac a réuni les organisations syndicales ce matin. Les propositions qu’il a faites sont une provocation. Le report au 1<sup>er</sup> janvier 2015 de la création de Transavia Europe ? Mais ça revient au même ! Il ne faut pas être sorti de l’ENA pour comprendre qu’un report de trois mois, c’est tout sauf arrêter. Durant ce délai, ils auront tout mis en place en douce, pour placer ensuite les pilotes devant le fait accompli. Et en même temps, la direction menace de dénoncer l’accord signé, en 2007, par le SNPL et la CFDT pour créer Transavia France, que notre syndicat avait combattu, car on craignait déjà que cela n’ouvre la voie au dumping social. Mais, aujourd’hui, nous nous parlons beaucoup avec le SNPL, on a mis de côté ce qui nous éloignait. La direction d’Air France va de provocation en provocation et veut avancer à marche forcée. Ce qu’on demande, c’est l’annulation de la création de Transavia Europe.»

Propos recueillis par téléphone  
le lundi 22 septembre, 12 h 30 ■

MOTION

“Low cost social  
chez Air France,  
FO cheminots condamne”

“La fédération FO des cheminots s’associe au communiqué de la FEETS-FO (*fédération FO des transports – NDLR*) et apporte son soutien aux pilotes d’Air France dans leur combat contre la déréglementation, contre les délocalisations, contre le dumping social. Nous pouvons faire un parallèle avec les raisons qui ont amené les cheminots, avec la fédération FO des cheminots, à faire grève en juin dernier. Ces revendications étaient : – le refus de voir leur entreprise nationale éclatée en trois EPIC (*établissement public à caractère industriel et commercial – NDLR*) ; – le refus de la remise en cause de leur statut et de leur réglementation ; – le refus que les cheminots et les usagers paient la dette du ferroviaire qui est une dette d’Etat. Au-delà des pilotes, l’attitude dogmatique de la direction d’Air France met en péril l’ensemble des emplois de la compagnie. Comme il l’avait fait en critiquant la grève des cheminots, en refusant de condamner les méthodes de la direction d’Air France, le Premier ministre cautionne le low cost social.»

A Paris, le 22 septembre 2014

AÉROPORTS DE PARIS (ADP)

Recul de la direction de l’ingénierie  
sur son projet de filialisation-privatisation du secteur

Photo DR



Le rassemblement des personnels de l’ingénierie d’ADP de Roissy et d’Orly le 27 juin dernier.

Laurence Fayard

Le 27 juin dernier, les personnels de l’ingénierie d’ADP (INA) de Roissy et d’Orly étaient en grève et se rassemblaient à Orly à l’appel de leurs syndicats CGT, FO, CGC et UNSA. Ils revendiquaient le retrait des projets de filialisation et de transfert d’une partie de l’activité d’INA, prélude à la filialisation d’INA, au sein d’ADP-SA, et le respect et la défense de leur statut. Le 15 juillet, jour du conseil d’administration, les agents d’ADP de la direction de l’ingénierie étaient à nouveau nombreux en grève, dans l’unité de leurs syndicats CGT, FO et CGC, sur les mêmes revendications et porteurs de plus de 1 600 signatures sur une pétition contre le projet de filialisation de leur activité. Le 18 septembre, lors du comité d’entreprise d’ADP, la direction annonçait qu’elle retirait le projet de filialisation-privatisation de l’ingénierie, tout en indiquant qu’elle continuait à y réfléchir.

De toute évidence, comme l’expliquent des militants syndicalistes du secteur à notre journal, il s’agit « d’un recul de la direction, recul au moins temporaire — car la direction affirme continuer à réfléchir aux synergies —, produit des grèves et mobilisations du personnel dans l’unité de ses syndicats ». Néanmoins, le personnel et ses organisations demeurent inquiets face à la volonté clairement affichée du P-DG d’Aéroports de Paris, Augustin de Romanet, de poursuivre la privatisation, d’achever le démantèlement des missions de service public et de remettre en cause le statut du personnel. En effet, le 23 juillet, candidat à sa propre succession, le P-DG, de Romanet, a été reconduit par François Hollande pour un second mandat à la tête d’ADP. A la question d’un député lors de son audition par l’Assemblée nationale : « L’Etat détient un peu plus de 50 % du capital d’ADP. Pensez-vous que cette participation est amenée à se réduire ? », il a répondu : « A titre

personnel, j’estime utile que l’Etat détienne à tout le moins une minorité de blocage au sein de l’actionnariat d’Aéroports de Paris, qui gère un outil essentiel pour le pays. » La minorité de blocage dans une société anonyme oscille aux alentours de 33 %. Or, actuellement, le statut du personnel (hérité de l’établissement public ADP) est encore inscrit dans la loi et dans le Code de l’aviation civile, et ce, malgré la transformation en société anonyme, car l’Etat est majoritaire à 50,6 % dans le capital. Un nouveau désengagement de l’Etat entraînerait de fait la remise en cause du statut pour tout le personnel d’ADP. C’est pourquoi, même après l’annonce au comité d’entreprise du retrait du projet de filialisation-privatisation de l’ingénierie, trois organisations syndicales d’ADP (CGT, CFE-CGC et FO) appellent à des assemblées générales pour la fin du mois pour, notamment, le maintien et la défense du statut.

FRÉDÉRIC ALPOZZO (CGT-SNCM)  
EXPRIME SA COLÈRE LORS DE LA FÊTE DE “L’HUMANITÉ”

“On autorise aujourd’hui  
la directive Bolkestein en France.  
Voilà pourquoi on veut détruire la SNCM”

A Air France, la direction voudrait, avec la création d’une compagnie low cost appelée Transavia Europe, contourner le statut des personnels. Air France organiserait ainsi sa propre concurrence, pour casser le « coût du travail ». Et ce n’est pas un cas unique : c’est, par exemple, un peu la même chose à la Société nationale Corse Méditerranée (SNCM). L’Etat y est pourtant majoritaire. Ici, la compagnie low cost s’appelle Corsica Ferries, concurrente de la SNCM ; elle opère, avec la complaisance de l’Etat, hors du droit français. Le gouvernement fait tout pour mettre en liquidation la SNCM. Les personnels, après leur grève de juillet dernier, ont obtenu un répit jusqu’au 31 octobre. Le délégué CGT des marins de la SNCM, Frédéric Alpozzo, a rappelé la situation, lors d’un débat à la Fête de L’Humanité (13 septembre). Voici ce qu’il a dit.

“Et comble de tout, il y a un (député PS) “frondeur” qui va venir là... Moi, je veux l’interpeller avant qu’il arrive. Parce que M. Cu villier (secrétaire d’Etat PS aux Transports jusqu’en août 2014 – NDLR), s’est permis de dire : “Moi, je veux tout, et vous avez raison. Si j’échoue aujourd’hui, c’est parce que l’actionnaire Transdev, qui est privé, ne veut pas mettre en avant notre plan.” Mais chez Transdev, la moitié du capital, c’est la Caisse des dépôts et consignation (CDC), qui la détient, 50 %... L’Etat est à 58 % majoritaire à la SNCM, et la Caisse des dépôts, qui la contrôle statutairement ? C’est le Parlement, l’Assemblée nationale ! Et ils sont où les députés socialistes pour demander la saisie de la commission de contrôle du conseil de surveillance ? M. Henri Emmanuelli (président de la commission de surveillance de la

CDC depuis juillet 2012 – NDLR), en 2005, dans l’opposition, est venu me voir avec mon camarade Jean-Paul Israël. Il nous a dit, les yeux dans les yeux : “Si nous étions en responsabilités, jamais nous n’aurions privatisé la SNCM, et nous interviendrions à la Caisse des dépôts...” Et aujourd’hui, il se comporte comme un banquier qu’il a été avec le nouveau ministre des Finances, quand il l’était du temps de Rothschild... Voilà ce que c’est aujourd’hui les frondeurs ! Donc, si ce n’est pas que “de la bouche”, comme on dit chez nous à Marseille, que le Parlement soit saisi dans les trente jours qui arrivent pour demander que la propriété de la nation, la SNCM, soit au service de l’emploi et du développement industriel en Corse, à Marseille, en région PACA, et aux chantiers navals de Saint-Nazaire et de Lorient. Voilà ce que devrait faire un gouvernement républicain et de gauche. Et j’en terminerai pour dire aussi qu’à

Privatisation  
d’Aéroports de Paris  
et pacte de responsabilité

Cette politique ne prend-elle pas sa source dans le pacte de responsabilité de Hollande-Valls ? Le pacte de responsabilité, c’est 40 milliards d’euros pour les patrons. Selon les cours de la Bourse, Aéroports de Paris (ADP) pèse 10 milliards d’euros. Le désengagement de l’Etat à hauteur de 33 % déga-gerait un peu plus de 3 milliards d’euros de profit pour le groupe Vinci arrivé récemment dans le capital d’ADP. Au lendemain de l’adoption du pacte de responsabilité (30 avril dernier), dans le journal financier La Tribune, le P-DG de Vinci, tout en saluant le pacte de responsabilité, se déclarait « prêt à participer à une éventuelle future privatisation d’ADP », en regrettant que « ce sujet ne soit pas à l’ordre du jour » et en rappelant « qu’à travers le monde, la plupart des plates-formes passent aux mains d’acteurs privés » (extraits du tract édité par les adhérents du POI du transport aérien).



Photo AFP

Corsica Ferries, on autorise aujourd’hui la directive Bolkestein en France. Voilà pourquoi on veut détruire la SNCM. Parce que nous avons proposé, avec les élus communistes au Sénat et à l’Assemblée nationale, une loi pour imposer que toutes les compagnies, qu’elles soient françaises ou étrangères, soient soumises à la réglementation du travail française parce qu’elles travaillent en France, ce qui est nos principes et valeurs républicains. Que le détachement de travailleurs soit interdit dès lors que l’on travaille sur le territoire national ! Et les mêmes vont expliquer qu’à Bruxelles, ils vont se battre contre la directive du travailleur détaché ? Ce sont des menteurs et des voleurs ! Voilà ce que c’est ! Et la loi, elle a été proposée à l’Assemblée nationale, et elle a été rejetée par les parlementaires, frondeurs compris. Voilà ce que sont les frondeurs et le parti libéral socialiste ! » ■

## Un régime en décomposition

Une semaine après le vote de confiance qui a vu Manuel Valls obtenir une majorité étriquée à l'Assemblée nationale, le gouvernement en crise, massivement rejeté, prétend poursuivre l'application de son pacte de responsabilité. En voyage officiel en Allemagne, Manuel Valls a indiqué, lors d'une conférence de presse télévisée, qu'il avait « *rappelé le cap : restaurer la compétitivité de nos entreprises, avec un soutien inédit de 40 milliards ; le fait et la nécessité impérieuse d'être sérieux sur nos dépenses budgétaires, 50 milliards d'économies sur trois ans ; et enfin l'engagement de conduire les réformes structurelles toujours évoquées mais jamais menées, je pense à la réforme territoriale, la nécessité de lever des freins à la croissance sur les seuils ou le travail dominical, ou encore le dossier de la simplification* ».

Deux jours plus tôt, invité du journal de 20 heures sur France 2, l'ancien président de la République Nicolas Sarkozy, qui brigue la présidence de l'UMP, s'est présenté comme recours en vue de 2017 auprès des institutions internationales et de l'Union européenne. Il s'est porté candidat à réaliser l'union nationale, appelant à dépasser le clivage droite-gauche et à créer « *une grande formation politique qui ira au-delà des clivages et qui devra rassembler* ».

Et d'insister : « *Le clivage gauche-droite est élimé comme un vieux tapis qui aurait trois siècles*. » Il a cherché à se présenter comme relais là où Hollande a échoué jusqu'alors : enchaîner les organisations ouvrières aux « pactes » avec l'Etat et le patronat. Le capital financier et l'Union européenne, elle-même en crise, n'y croient pas. D'ailleurs, à peine l'intervention de Sarkozy était-elle terminée, qu'elle suscitait déjà de nouveaux soubresauts au sein de sa formation politique, approfondissant encore la crise de décomposition du régime. A quoi la profondeur de la crise tient-elle ? A la soumission commune des Hollande et Sarkozy aux injonctions de la classe capitaliste et à ses institutions antidémocratiques de la V<sup>e</sup> République et de l'Union européenne. Soumission en conséquence de laquelle, depuis deux ans et demi, les gouvernements Hollande poursuivent et aggravent, dans tous les domaines, la politique de Sarkozy. Peut-il y avoir une issue en dehors de la rupture avec cette politique ?

Laurence Fayard

# Impôts : la “douloureuse”, sous Sarkozy puis sous Hollande

## Dossier réalisé avec nos correspondants des Finances publiques

La semaine dernière, le gouvernement Valls annonce qu'il s'apprête à supprimer la première tranche d'impôt sur le revenu pour l'an prochain, puis qu'il réfléchit à une augmentation de la CSG pour certains retraités. Une chose est sûre : pour des millions de salariés et de retraités, la facture est lourde. Depuis juillet 2012, les impôts frappant les classes laborieuses ont lourdement augmenté, pour financer, notamment, la réduction des déficits à laquelle le gouvernement s'est engagé auprès de Bruxelles, ainsi que le pacte de responsabilité et ses 41 milliards d'euros de cadeaux au patronat (sous forme d'exonérations de cotisations et d'impôt). Dans cet objectif, Hollande et ses gouvernements successifs non seulement ont poursuivi la plupart des mesures prises sous Sarkozy, mais en ont aussi ajouté de nouvelles.

### 1- Les mesures décidées sous les gouvernements Sarkozy et maintenues sous les gouvernements Hollande

#### GEL DU BARÈME DES TRANCHES DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

En novembre 2011, le gouvernement Sarkozy-Fillon décide de geler les barèmes de l'impôt sur le revenu. Normalement, les barèmes sont indexés chaque année selon l'inflation. Ce mécanisme permet d'éviter que par l'unique fait de l'inflation, un contribuable paie davantage d'impôts. Il s'agissait d'une mesure prévue pour deux ans, les barèmes 2012 et 2013 (revenus 2011 et revenus 2012) restant identiques à ceux de 2011.

Selon le rapport annuel 2012 de la Direction générale des finances publiques (DGFiP), 939 000 foyers supplémentaires se sont retrouvés imposables en 2012 sur les revenus 2011.

Selon la Cour des comptes, ce gel a augmenté le rendement de l'impôt sur le revenu de 1,6 milliard d'euros. François Hollande avait promis, lors de la campagne présidentielle, de revenir sur la mesure du gel. Le gouvernement Ayrault l'a finalement maintenue. Le barème n'a été rééva-

lué qu'en 2014. Mais les tranches n'ont été relevées que de 0,8 %, soit + 48 euros pour la première tranche. Ainsi, une personne non imposable pourrait devenir imposable si elle déclare un revenu supérieur de 48 euros par rapport à l'année précédente ou de 235 euros si elle bénéficie de la « décote » mise en place par le gouvernement en juin dernier.

#### SUPPRESSION DE LA DEMI-PART DES PARENTS ISOLÉS

En 2008, le gouvernement Sarkozy-Fillon décide la suppression progressive, d'ici à 2014, de la demi-part des veuves.

Jusqu'alors, un contribuable vivant seul (célibataire, divorcé ou veuf) pouvait bénéficier d'une demi-part supplémentaire pour le calcul de son impôt sur le revenu s'il avait élevé un ou plusieurs enfants.

Les gouvernements Hollande successifs ont maintenu cette suppression.

Plus de quatre millions de contribuables bénéficiaient de cette demi-part. A compter de l'imposition des revenus de 2009, une condition supplémentaire est venue durcir le dispositif : avoir élevé seul l'enfant pendant au moins cinq ans. Le coup est rude pour ces personnes qui sont pour la plupart retraitées. Environ deux millions de contribuables vont devenir imposables ou voir leur impôt augmenter. L'AFP cite ainsi une personne âgée de 89 ans qui ne payait pas d'impôt et qui devra cette fois s'acquitter de 400 euros.

#### AUGMENTATION DE LA TVA

Le gouvernement Sarkozy-Fillon avait décidé d'augmenter, à compter de l'automne 2012, le taux normal de TVA, qui aurait dû passer de 19,6 % à 21,2 %, représentant une ponction supplémentaire d'environ douze milliards d'euros, sur le budget des ménages principalement. Il s'agissait de financer un nouveau cadeau aux patrons : la suppression partielle des cotisations patronales d'allocations familiales.

En juillet 2012, le gouvernement Hollande-Ayrault abroge la mesure, mais la réintroduit un an et demi plus tard sous une forme à peine modifiée. Dans le cadre du pacte de responsabilité (41 milliards d'euros de cadeaux supplémentaires au patronat), la TVA augmente le 1<sup>er</sup> janvier 2014 : le taux

normal passe de 19,6 % à 20 %, et le taux réduit de 5,5 % à 7 %.

#### AUTRE MESURES DÉCIDÉES SOUS SARKOZY ET MAINTENUES PAR HOLLANDE

— Modification du mode d'imposition des jeunes mariés : plus de « réduction » la première année du mariage.

— Les bénéficiaires du RSA ne bénéficient plus du dégrèvement d'office de la taxe d'habitation et entrent dans le droit commun.

— Taxation des contrats des « complémentaires santé » : prélèvements sur l'ensemble des contrats de 3,5 %.

— Imposition de 50 % des indemnités journalières.

### 2- Les mesures supplémentaires décidées par les gouvernements Hollande successifs

#### L'IMPOSITION DES MAJORATIONS DE RETRAITES POUR LES PARENTS DE TROIS ENFANTS OU PLUS

Exonérées depuis 1941, les majorations de retraite pour les contribuables retraités ayant eu trois enfants et plus sont désormais soumises à l'impôt. En règle générale, cette majoration de pension se monte à 10 %.

L'AFP cite l'exemple d'une personne de 72 ans, vivant avec 1 300 euros par mois (retraite et pension de réversion).

Pour cette retraitée, c'est la double peine : non imposable il y a encore deux ans, elle a payé 130 euros l'année dernière et doit 471 euros cette année en raison de la fin des deux avantages fiscaux (suppression de la demi-part des veuves et fiscalisation de la majoration de 10 % des pensions). Le président de l'Union nationale des retraités et des personnes âgées, Francisco Garcia, dénonce « *une accumulation de dispositifs qui pèsent lourdement sur cette catégorie de la population* », car pour certains, « *les hausses d'impôts sont équivalentes à un mois de pension* ».

#### L'IMPOSITION DE LA “PART EMPLOYEUR” DES COTISATIONS DE MUTUELLE

Par votre entreprise, vous bénéficiez peut-être d'une mutuelle, dont la coti-

sation est partiellement prise en charge par votre employeur. Depuis cette année, suivant une décision du gouvernement Hollande-Ayrault, cette part de cotisation est intégrée dans le revenu imposable du salarié !

Proposés à la grande majorité des treize millions de salariés qui bénéficient d'une mutuelle d'entreprise, les contrats de complémentaire santé collectifs « moyen de gamme » sont accessibles moyennant une cotisation annuelle d'environ 800 euros. Sur la base d'une prise en charge de la cotisation à hauteur de 60 % par l'employeur, les salariés ont réintégré, en 2014, 480 euros dans leur revenu imposable (soit 432 euros de revenus imposables après la déduction de 10 %).

Il en résultera une augmentation d'impôt de :

— 24 euros pour ceux qui sont dans la tranche de 5,5 % (entre 6 011 et 12 000 euros de revenus imposables) ;

— 60 euros pour la tranche de 14 % (entre 12 000 et 26 631 euros de revenus imposables) ;

— 130 euros pour la tranche de 30 % (à partir de 26 631 euros de revenus imposables).

2014 est la première année pleine de la suppression de l'exonération fiscale des heures supplémentaires effectuées. A cause de cette mesure, de nombreux salariés verront leur impôt augmenter en 2014 ou deviendront imposables. ■

#### Des millions de travailleurs en difficulté pour payer leurs impôts

Il y a appauvrissement sur le plan salarial avec, comme conséquence, une difficulté à payer l'impôt. Selon des sources de la DGFiP, le nombre de lettres de rappel envoyées par l'administration fiscale a plus que doublé entre 2011 et 2013 (10 millions en 2013 contre 4,6 en 2011). Le nombre de demandes gracieuses (faites par des contribuables en difficulté pour le report, ou le non-paiement total ou partiel de l'impôt) est passé de 176 000 en 2011 à 215 000 en 2013, soit une augmentation de plus de 20 %. Autant de signes qui traduisent la paupérisation des travailleurs et des retraités en France.

## LES RETRAITÉS ET LE PACTE DE RESPONSABILITÉ

### Une (très) mauvaise pièce en quatre actes

Nicole Bernard

#### ACTE I : AVRIL 2014

Le gouvernement annonce son pacte de responsabilité. Il promet au patronat 20 milliards d'euros d'allègement de charges sociales et de taxes (en plus, bien sûr, des 20 milliards du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi [CICE]). Pour financer ce pactole sans précédent, il annonce 50 milliards d'euros d'économies sur les dépenses publiques, dont 21 milliards sur la seule Sécurité sociale (soins, prestations familiales, retraites). Dans le cadre de ce plan d'économies, la revalorisation légale des presta-

tions n'aura lieu qu'en 2015 ! Les retraités, qui perdent du pouvoir d'achat depuis des années, n'ont que leurs yeux pour pleurer.



Marisol Touraine.

#### ACTE II : JUILLET 2014

C'est le vote du budget rectificatif de la Sécurité sociale pour 2014. Ce texte doit faire rentrer dans le Code de la Sécurité sociale les 20 milliards de cadeaux aux patrons et le gel des prestations sociales. Des mesures qui font tousser une partie des par-

lementaires du Parti socialiste. Pour obtenir une majorité, Marisol Touraine annonce que les pensions inférieures à 1 200 euros échapperont au gel.

#### ACTE III : 4 SEPTEMBRE 2014

Les retraités apprennent que les pensions inférieures à 1 200 euros ne seront pas revalorisées ! Marisol Touraine explique (15 septembre), sans plus d'état d'âme, que c'est « *mécanique* », puisqu'il n'y a pas d'inflation en 2014 ! Comme il n'y en a pas suffisamment eu en 2013, les retraités ont... trop perçu l'année dernière. Bref, en un mot comme en cent, la revalorisation promise s'élève « mécaniquement » à zéro euro zéro centime.

#### ACTE IV : 17 SEPTEMBRE 2014

Le Premier ministre annonce, dans le cadre de son discours de politique générale, « *un coup de pouce pour les retraites* ». Pour la première fois depuis que la Sécurité sociale existe, la revalorisation légale des retraites est remplacée par une « *prime exceptionnelle* ». Les retraités toucheront 40 euros ! Chaque mois ? Non. Une fois (1). Mais le loyer, l'électricité, le téléphone, c'est tous les mois ! La prime, c'est une fois, pacte de responsabilité oblige ! ■

(1) Ce qui ne ferait que 3,3 % de revalorisation, à peine le rattrapage des deux dernières années.

# Réforme territoriale

Aider  
à ce que la résistance  
se rassemble

Gérard Schivardi,  
maire de Mailhac (Aude)

Après la loi instaurant les métropoles, après le projet de loi visant à regrouper les régions (contesté y compris dans sa majorité), le gouvernement veut présenter à l'automne un « *projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République* ».

Devant le tollé provoqué par l'annonce de la disparition des départements à l'horizon 2020, le Premier ministre a indiqué que le projet de loi comporterait trois possibilités : le transfert des compétences des départements aux métropoles dans les « zones urbaines », le transfert des compétences des départements aux intercommunalités lorsqu'elles « *sont de taille suffisante* » ; enfin, conserver certaines compétences des conseils départementaux dans les zones rurales.

Sans aucun doute, la colère qui monte dans le pays est à l'origine des contradictions qui s'expriment, y compris chez les conseillers généraux socialistes qui adoptent des résolutions pour le maintien des conseils généraux avec leurs compétences et les moyens financiers de les exercer. Les grèves d'employés territoriaux se multiplient contre les suppressions de postes, et la population se mobilise contre la fermeture de services publics.

En trois semaines, 12 000 communes ont repris le projet de délibération proposé par la très consensuelle Association des maires de France, demandant que la décision de restreindre de 11 milliards d'euros les budgets soit « *remise à plat* ». C'est dire le rejet que suscite l'entêtement du gouvernement Hollande-Valls à imposer son pacte de responsabilité, en particulier la suppression de 11 milliards d'euros de dotations aux collectivités territoriales.

La population, ses élus et leurs associations, les personnels territoriaux et leurs syndicats sont en état de légitime défense.

Le projet de loi « *portant nouvelle organisation territoriale de la République* » veut franchir une nouvelle étape dans le regroupement autoritaire des communes en passant le seuil minimum de leur population de 5 000 à 20 000. Dans les campagnes, les collègues participent nombreux aux assemblées de l'AMRF qui mobilisent pour la défense des communes, contre l'intercommunalité forcée.

Nous voulons aider à ce que cette résistance se rassemble. C'est le sens de la rencontre que nous avons organisée avec mon ami Jean Bartholin à Paris le 28 juin, et de la proposition reprise par nos collègues réunis à Volonne le 13 septembre, pour que soit organisée dans l'unité une manifestation nationale des élus à Paris pour le retrait du projet de loi.

RENCONTRE D'ÉLUS À VOLONNE (ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE)

## “Il est temps d'exprimer le rejet de cette réforme territoriale”

Samedi 13 septembre, à Volonne (Alpes-de-Haute-Provence), une réunion d'élus du département s'est tenue avec Jean Bartholin, conseiller général de la Loire, et André Yon, ancien élu du Val-de-Marne, représentant Gérard Schivardi. Nous en rendons compte.

Le matin même, l'Association des maires ruraux de France (AMRF) des Alpes-de-Haute-Provence avait organisé une réunion d'information sur la réforme territoriale à destination des élus du département. Au cours de la discussion, Claude Wicart, adjointe à Simiane-la-Rotonde, déclarait : « *Il est temps d'exprimer le rejet de cette réforme territoriale.* » Et de poursuivre : « *C'est toute la vie dans nos espaces ruraux qui est menacée : l'action sociale, la prise en charge du vieillissement et du handicap, de l'enfance en danger et des adultes en difficulté. Ce ne sont pas des énièmes assises des territoires ruraux annoncées pour l'automne qui y changeront quelque chose. Personne ne pense qu'il suffira de le demander pour obtenir le retrait de cette réforme. Il est nécessaire de construire la résistance dans l'unité de tous les élus ruraux du pays.* » Elle appelait les élus présents à participer à la réunion organisée l'après-midi même avec Jean Bartholin et André Yon.

A l'extérieur était proposé aux participants l'appel adopté par la rencontre d'élus du 28 juin. Vingt-neuf des cinquante participants l'ont signé, dont le président de l'AMRF départementale.

Dans les discussions menées à cette occasion, on sentait la même détermination chez de nombreux maires. L'une d'eux proposait « *d'aller au congrès des maires de France pour faire connaître notre refus de voir disparaître nos communes et nos départements* ». Un autre déclarait « *qu'il faut un acte fort comme occuper un bâtiment gouvernemental parisien* ». Pour un autre encore, « *il faut bien, à un moment donné, taper du poing sur la table pour se faire entendre* ».

A 14 h 30, plusieurs élus, et notam-

ment, Claude Wicart, Alain Clapier, maire de Vachères, Fabrice Paul, maire de Saumane, Fabienne Pasquet, première adjointe à L'Hospitalet, Jacques Dépièdes, maire de Mane, et le directeur de l'AMRF, Cédric Szabo, se sont réunis avec Jean Bartholin et André Yon. La discussion a montré leur même détermination.

“Tout le travail de sensibilisation de l'AMRF est précieux. Mais aujourd'hui, n'est-on pas pris par le temps ?”

« *On voit bien que ce qu'ils veulent faire, c'est tout le contraire de ce qu'ils prétendent. La décentralisation va devenir une imposture pour casser la République.* »

Un autre : « *Dans les années 1960 sont nés les Sivu, les Sivom (1)... C'était de la vraie coopération, et elle était volontaire. Aujourd'hui, on cherche à nous empêcher de coopérer, et on nous intègre de force dans des intercommunalités.* »

« *Avant, il y avait vingt-trois intercommunalités dans le département. Une nouvelle préfète est arrivée. Quand je partirai, il n'y en aura plus que onze, avait-elle assuré ! Il en reste aujourd'hui dix-neuf ! On a changé de préfète...* »

« *Tout le travail de sensibilisation de l'AMRF est précieux. Mais, sans dramatiser, aujourd'hui, n'est-on pas pris par le temps ? C'est grâce à la mobilisation des élus et de la population qu'on a sauvé notre bureau de poste. On voit bien que les gens rejettent ces regroupements forcés. Au gouvernement, ils veulent des intercommunalités de 20 000 habitants ; dans notre département, ils enlèvent la communauté d'agglomération de Manosque et nous font cinq intercommunalités...* »

*Où sera la démocratie communale dans des assemblées de soixante-quinze maires, voire plus, ayant à traiter des dizaines de dossiers en quelques heures ? Lors de la première réunion de la communauté d'agglomération (vingt-six communes), il y avait soixante-dix délégués présents, soixante-dix-huit dossiers à traiter. Faites le calcul. Où est la démocratie là-dedans ? Ce n'est pas acceptable. Et tout ça, pourquoi ? Parce que l'Union européenne l'exige. Elle a besoin d'Etats “faibles”, c'est pour cela qu'elle veut des régions fortes. Non, je refuse, et nous sommes de plus en plus nombreux.* »

Quand Jean Bartholin évoque la nécessité d'une manifestation natio-

nale pour dire non, « *avec écharpes et tout...* », il est vivement approuvé, tandis que les élus souhaiteraient que l'AMRF soit partie prenante de la préparation d'une telle manifestation...

La réunion se conclut sur l'adoption unanime d'une résolution qui sera adressée à tous les signataires et à tous les maires et conseillers généraux du département.

Correspondant ■

(1) Sivu : syndicat intercommunal à vocation unique ; sivom : syndicat intercommunal à vocations multiples.

### DOCUMENT

Motion adoptée à Volonne par la réunion de maires

“Le moment est venu d'organiser un rassemblement national à Paris avec l'ensemble des élus et de leurs organisations”

Considérant la multiplication et les convergences des initiatives d'élus et de citoyens pour défendre la souveraineté des communes, l'existence des départements, le refus de leur asphyxie budgétaire et la défense des services publics de proximité et de solidarité dont ils ont la charge ;

— Considérant notamment que l'élévation de 5 000 à 20 000 habitants du seuil des intercommunalités menace de désorganiser et d'impulser la grande majorité des communes ;

— Considérant l'écho du combat de l'Association des maires ruraux de France (AMRF), engagée dans une campagne de réunions locales, pour exiger de l'Etat qu'il assume à l'égard des communes toutes ses responsabilités ;

— Considérant l'exigence qui monte de partout que soient préservés les départements comme charpente de la République et garants de l'égalité de l'ensemble des citoyens des villes et des campagnes ;

— Considérant les délibérations prises par 12 000 communes, à l'initiative de l'Association des maires de France (AMF), contre la baisse de 3,7 milliards d'euros des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales en 2015,

Les élus réunis à Volonne, le 13 septembre, autour de l'appel issu de la rencontre nationale d'élus du 28 juin à l'initiative de Jean Bartholin, conseiller général de la Loire, et Gérard Schivardi, maire de Mailhac, reprennent à leur compte cet appel :

— se prononcent pour le retrait des deux projets de loi gouvernementaux de réforme des collectivités territoriales en préparation ;

— constatent que le moment est venu d'organiser un rassemblement national à Paris avec l'ensemble des élus et de leurs organisations pour imposer ce retrait ;

— se déclarent pour leur part prêts à y appeler leurs collègues et à y participer.

Samedi 13 septembre 2014



Photo DR

### La parole à...

**Patrick Messein,**  
maire de Novéant-sur-Moselle

Patrick Messein est maire de Novéant-sur-Moselle, vice-président de la communauté de communes du Val de Moselle qui compte dix communes pour 10 000 habitants. Il est signataire de l'appel pour la défense des communes et des départements, pour l'exigence du retrait des nouveaux projets de loi de réforme territoriale.

## “Je suis prêt à organiser la mobilisation pour le retrait de cette réforme”

**Comment appréhendes-tu la réforme territoriale ?**

Avec la réforme territoriale, le gouvernement veut changer ce qui marche bien, les communes et les départements. Cela me met en colère, car ce n'est pas la priorité, au moment où il faut défendre les emplois.

On veut mettre en place la mutualisation, et c'est ce que font les grandes entreprises, avec, comme résultat, des suppressions d'emplois !

Je ne vois pas en quoi cela peut être positif, car ce sont les petites communes qui seront absorbées par les métropoles. Trente-six mille com-

munes : c'est la proximité. Rien ne peut remplacer la proximité, elle ne se mutualise pas, elle se défend ! Cette proximité, c'est aussi le moyen pour la population d'avoir un contrôle sur ses élus. Il faut rester indépendant.

**Comment envisages-tu l'action contre cette réforme ?**

Nous venons de terminer un combat : il y a trois ans, à la suite de la réforme Sarkozy de décembre 2010, le préfet voulait nous intégrer contre notre volonté dans Metz Métropole.

Nous avons appelé la population à manifester, d'abord ici, sur place,

et ensuite, devant la préfecture. Nous avons gagné. Nous sommes restés indépendants.

Nous pensions que nous étions tranquilles. Mais avec le projet de réforme territoriale, le seuil minimum pour rester en communauté de communes est de 20 000 habitants, et nous sommes 10 000 !

Ce que le préfet n'a pas pu faire il y a trois ans, il pourrait donc le faire, si la nouvelle réforme était votée à l'automne.

Même si je ne suis plus, comme en 2010, président de la communauté de communes, je suis prêt à organiser la mobilisation pour le retrait de cette réforme. ■

## ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

# Une bombe à retardement

Claude Franklin

Le gouvernement vient de publier deux projets de décret concernant les jeunes de 16 à 25 ans « *sortant sans qualification du système éducatif* » qui pourraient reprendre des études dans un lycée professionnel. Louable intention si cette annonce n'accompagnait l'asphyxie financière de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) et la réduction drastique du nombre de GRETA.

L'AFPA forme des adultes depuis la Libération et leur délivre des titres professionnels, au nom du ministère du Travail, reconnus dans les conventions collectives. L'Etat se désengage de cette formation ; elle est asphyxiée financièrement et placée sous le contrôle des banques.

Les GRETA, groupements d'établissements, sont en charge, pour l'Education nationale, de la formation continue des salariés. Dans toutes les académies, le ministère de l'Education nationale réduit brutalement le nombre de GRETA.

Dans ces conditions, s'agirait-il de faire prendre en charge par les lycées professionnels une grande partie du public qui aurait dû aller à l'AFPA ou dans les GRETA ? On peut le penser quand l'un des projets de décret prévoit que ces jeunes pourront postuler à un diplôme, un titre ou certificat, ces deux derniers n'étant pas du ressort de l'Education nationale. Et surtout, dans quelles conditions, d'autant plus que, selon le ministère de l'Education nationale, ce dispositif concernerait près de 600 000 jeunes ?

Inquiétude renforcée quand les décrets stipulent que ces jeunes échapperaient à la responsabilité de l'Education nationale, des chefs d'établissement et des professeurs. Ils jouiraient, selon la direction de l'enseignement scolaire, « *d'un statut dérogatoire par rapport aux autres élèves* ».



DR

C'est le service public régional de l'orientation (SPO) qui serait le seul décideur. Le jeune pourrait intégrer une classe pour quelques semaines, pour quelques mois, au maximum pour une année scolaire ; arriver en milieu d'année, repartir avant la fin de l'année scolaire. Ils seront astreints à suivre certains cours, mais dispensés d'en suivre d'autres... Sans parler des problèmes inévitables que poserait la cohabitation entre des élèves de 15-16 ans et des adultes de 25 ans.

**“LES LYCÉES PROFESSIONNELS, LEURS PERSONNELS, LES DIPLÔMES QU’ILS DÉLIVRENT SONT DANS L’ŒIL DU CYCLONE DU PACTE DE RESPONSABILITÉ”**

La classe serait désorganisée, l'autorité des professeurs et des chefs d'établissement ignorée. On est en droit de poser la question : dans quel but ?

Lors du Conseil supérieur de l'éducation qui s'est réuni le jeudi 18 septembre, la représentante du Medef a salué l'initiative minis-

térielle par ces mots : « *Ces projets de décret ne peuvent être déconnectés de la conférence sociale et de la prochaine réunion sur l'apprentissage. Il s'est créée une dynamique nouvelle avec la loi Peillon : stopper le cloisonnement entre le temps scolaire et le temps professionnel, inventer d'autres modèles : les parcours individualisés, la modularisation...* »

Le lendemain, le président de la République et la ministre de l'Education nationale, Najat Vallaud-Belkacem, ont décrété l'apprentissage comme priorité nationale et ont souhaité que sa prise en charge par l'Education nationale soit largement développée.

Ni l'un ni l'autre n'ont eu la moindre parole en faveur de l'enseignement professionnel public délivré par les lycées professionnels. Les lycées professionnels, leurs personnels, les diplômes qu'ils délivrent sont bien dans l'œil du cyclone du pacte de responsabilité. Nous aurons l'occasion d'y revenir. ■

## L'Etat se désengage de la formation professionnelle des adultes.

## PROJET DE LOI DE SIMPLIFICATION DE LA VIE DES ENTREPRISES

# Les pensions des fonctionnaires payées par un organisme privé, ou des recettes des collectivités locales recouvrées par un organisme privé ? Est-ce possible ?

Jean Grillet

Oui, si la loi de simplification de la vie des entreprises présentée par les ministres Montebourg et Mandon, votée par les députés le 22 juillet dernier, actuellement en cours d'examen au Sénat, est promulguée et les décrets d'application publiés.

L'article 25-1 de cette loi autorise désormais les collectivités territoriales à passer « *des conventions de mandat* » pour confier l'encaissement de certaines recettes à un organisme privé en lieu et place du comptable public.

L'article 25-2 prévoit que les dépenses de l'Etat, que ce soit « *les dépenses de fonctionnement, d'investissement et d'intervention ainsi que les aides à l'emploi, les dépenses de pensions, rentes et assimilés* » pourront être payées également « *par convention de mandat* » par un organisme privé au lieu du Trésor public.

Par ailleurs, l'article 21 autorise le gouvernement à prendre « *par voie d'ordonnances toute mesure (...)* ayant pour objet de fixer les règles de recouvrement et de gestion de la redevance de stationnement ». « *Le Courrier des maires et des élus locaux* » de juillet 2014 traduit ainsi cet article : « *Le gouvernement pourrait ainsi faciliter l'accès des entreprises au marché de l'encais-*

*sement des droits de stationnement via une délégation de service public.* »

Ce projet de loi s'inscrit dans le droit fil de la politique menée par le gouvernement pour le compte du Medef et constitue l'une des réformes structurelles prévues par le pacte de responsabilité.

Thierry Mandon, secrétaire d'Etat chargé de la Réforme de l'Etat, n'a-t-il pas déclaré, le 27 août dernier sur Acteurs Publics TV : « *Il y a un tri à faire dans les missions de l'Etat* ».

Et de se poser une question : « *Est-ce que des choses ne doivent pas être transférées aux collectivités territoriales, aux acteurs privés, aux associations...* ? »

Désormais, si cette loi est promulguée et les décrets publiés, c'est tout le secteur de la dépense de l'Etat qui pourrait passer au privé, comme les recettes des collectivités territoriales. Ce faisant, le gouvernement Hollande-Valls poursuivrait son entreprise de détricotage de la République en ressuscitant les fermiers généraux, ces riches bourgeois à qui, avant la Révolution, le roi confiait la levée de l'impôt.

A noter qu'à l'Assemblée nationale, les élus Front de gauche se sont abstenus, le PS et Les Verts ont voté pour. Cette loi est nécessaire pour contourner l'ancien article 60 de la loi de 1963 (repris dans un décret de 2012) qui posait le principe de la compétence exclusive du comptable public.

**Désormais, si ce projet de loi est promulgué et les décrets publiés, c'est tout le secteur de la dépense de l'Etat qui pourrait passer au privé, comme les recettes des collectivités territoriales**

C'est ce qu'avait dit le Conseil d'Etat dans un avis rendu le 13 février 2007 : « *Une autorité publique investie d'une compétence ne peut (...) s'en déposséder (...) que si la possibilité lui en a été expressément conférée par une disposition normative d'un niveau approprié.* »

Dans ce domaine comme dans les autres, toutes les mesures prises dans le cadre du pacte de responsabilité sont dangereuses pour les travailleurs, et, plus générale-

ment, remettent en cause les principes républicains. C'est à juste titre qu'un syndicat des Finances publiques demande le retrait de cet article pour faire respecter le décret de 2012 qui prévoit que le comptable public est seul chargé du recouvrement des recettes publiques et du paiement des dépenses publiques. ■

# Grève illimitée des femmes de chambre des 5 étoiles parisiens Park Hyatt

Entretien avec deux déléguées syndicales CGT du Park Hyatt Madeleine



DR

Livia : Aujourd'hui, c'est une grève conjointe des salariés de l'hôtel avec les salariés d'Azurial, une entreprise de sous-traitance qui s'occupe des chambres. La grande majorité des grévistes vient des hôtels Azurial en sous-traitance. Ils ont moins peur de la direction maintenant et ils sont excédés depuis plus longtemps ! Une quinzaine de femmes de chambre, équipiers, plongeurs sont là ce matin devant l'entrée, et nous sommes deux embauchées par Hyatt. On est très motivés.

On se bat pour nos conditions générales de travail et de salaires, notamment le 13<sup>e</sup> mois, qui est un point très important pour tout le monde. Pour l'augmentation de nos salaires, puisque tout le monde est sous-payé dans cet établissement ! On demande 300 euros par mois à la direction pour l'ensemble des salariés, ainsi que la prime d'habillement et de déshabillage à hauteur de 250 euros par salarié par an.

Les autres points de notre grève : que les femmes de chambre soient employées directement par Hyatt ; qu'il n'y ait pas de discordance entre salariés de Hyatt et d'Azurial car l'entreprise de sous-traitance pratique un abattement de 10 % sur l'assiette de calcul des cotisations sociales ; que la clause de mobilité soit réduite pour elles et qu'elles puissent bénéficier d'une mutuelle, au même titre que nous, salariés de l'hôtel. Voilà les revendications de cette grève illimitée qui commence aujourd'hui (*vendredi 19 septembre — NDLR*) à Hyatt Paris Madeleine, en attente de négociations avec la direction.

Fatima : On ne va pas lâcher. On va aller jusqu'au bout, même si ça dure. On est solidaires de nos collègues du Park Hyatt Vendôme qui commencent, comme nous aujourd'hui, une grève illimitée. Nous aurons l'occasion de nous réunir pour manifester ensemble.

Propos recueillis par Daniel SHAPIRA ■

## APPEL À LA GRÈVE LE 25 SEPTEMBRE

# Contre la privatisation de la gestion des forêts publiques communales

Le budget de l'Etat 2015, élaboré dans le cadre du pacte de responsabilité, prévoyait que la « *taxe forêts* » passerait de 2 euros à 14 euros à l'hectare. Onze mille communes forestières contribuent, grâce à ces taxes, au budget de l'Office national des forêts (ONF) chargé d'entretenir les espaces forestiers publics.

En conséquence, certaines communes étaient susceptibles de « *demande la possibilité de sortir du régime forestier qui les oblige à prendre l'ONF comme gestionnaire* », selon le responsable du Syndicat national unifié des personnels des forêts et de l'espace naturel (SNUPFEN). Elles auraient dû gérer soit leurs forêts elles-mêmes, soit confier cette tâche à des entreprises privées, au détriment des employés de l'ONF.

Le SNUPFEN Solidaires, qui dénonce les nombreuses suppressions d'emplois depuis des années, avait appelé, après cette annonce, à une mobilisation le 25 septembre contre ce projet. Après avoir reçu les communes forestières et la direction de

l'ONF le 18 septembre, Le ministre de l'Agriculture a annoncé le retrait provisoire du projet de Bercy sur l'augmentation des frais de garderie et de la taxe à l'hectare. En revanche, informe *La Nouvelle République* (19 septembre), « *le ministre a proposé de mettre un terme au contrat (Etat-ONF-communes) avec un an d'avance, c'est-à-dire dès 2015, ce que la fédération a accepté. Une ouverture des négociations est dès aujourd'hui engagée pour examiner les conditions de mise en œuvre du régime forestier par l'ONF. Un Office national des forêts qui devrait supporter sur son propre budget, en 2015, les 20 millions d'euros d'économies que l'Etat comptait récupérer auprès des communes.* »

Le SNUPFEN dénonce, dans un communiqué publié après ces annonces (18 septembre), le fait que l'Etat « *continue de déstabiliser l'établissement chargé de mettre en œuvre le régime forestier* ». Considérant que « *l'avenir du service public forestier* » n'est en rien garanti, il « *maintient fermement son appel à la grève pour le 25 septembre* ». L. F. ■

# Après le référendum sur l'indépendance en Ecosse

## “La Grande-Bretagne ne sera plus jamais la même”

(The Observer, 13 septembre)

### Chronique

#### INTERNATIONALE

## Au-delà des résultats d'un référendum biaisé

François Forgeue

Le quotidien britannique *The Guardian*, le 8 septembre, dix jours avant le référendum en Ecosse, titrait : « *Quoi que décident les Ecossais, le vieil ordre est mort et enterré.* » Et il expliquait : « *La montée du oui ne s'explique ni par un nationalisme du sol et du sang ou une nostalgie celtique et sentimentale... Non, c'est un acte de défi contre l'ordre en faillite qu'avait construit Margaret Thatcher et qu'a consolidé le New Labour de Blair.* » C'est ce rejet — qui grandit dans tout ce qu'on appelle encore le Royaume-Uni — qui s'est exprimé dans les conditions particulières de l'Ecosse au travers du référendum. Rejet partagé par nombre de ceux qui ont voté non parce qu'ils ne croyaient pas à la rhétorique des dirigeants du parti nationaliste écossais, car, comme l'expliquait un militant syndicaliste : « *Je ne choisirai pas entre la peste imposée par l'Union européenne, la Banque centrale européenne et le FMI, et le choléra imposé par les mêmes dans une Ecosse toujours soumise au traité de Maastricht.* » Au-delà des résultats d'un référendum biaisé, l'essentiel est que les institutions trois fois séculaires qui ont constitué le cadre de la domination politique de la bourgeoisie anglaise, la base de l'Etat bourgeois, de l'ère de son prodigieux développement à celle de l'impérialisme conquérant et à son déclin, sont aujourd'hui, sinon « mortes et enterrées », du moins engagées dans une crise irréversible. Crise qui ne trouvera une issue positive qu'à partir de l'action unie de toute la classe ouvrière de Grande-Bretagne et de ses organisations, s'appuyant — comme l'écrit le chroniqueur du *Guardian* — sur « *les traditions communes de lutte forgées dans le combat contre un ennemi commun.* ». Ce n'est pas un événement strictement britannique — et encore moins « écossais ». C'est un développement politique considérable qui s'inscrit dans la crise dévastatrice qui ravage en particulier toute l'Europe.

Jean-Pierre Barrois

Le référendum sur « l'indépendance de l'Ecosse » a eu lieu le 18 septembre dernier. La participation a atteint le niveau historique de 84 %. 44,7 % de ceux qui ont voté ont répondu oui, 55,3 % non. Pourtant, de façon générale, les commentateurs n'ont pas remis en cause le jugement de l'*Observer* cité en titre de cet article. Le fait est que, dans une partie de la Grande-Bretagne, associée à son histoire depuis trois siècles et où l'appel au sentiment « nationaliste » semblait ne relever que de la nostalgie, près de la moitié des électeurs ont fait savoir qu'ils ne voyaient pas d'avenir pour elle dans le cadre de l'Etat britannique aujourd'hui. Pourquoi ? Comme le dit une syndicaliste britannique : « *Il n'y a pas de question nationale au sens où on peut l'entendre dans d'autres pays où il y a des nationalités opprimées. Ce qui se passe, c'est que les gens disent : "Essayons le oui."* » Après Thatcher, Blair, Brown et maintenant Cameron qui mènent tous la même politique, ça ne peut pas être pire. » Une autre militante syndicaliste constate : « *Tout à coup, on a vu à Glasgow des gens — beaucoup de jeunes — faire la queue pour s'enregistrer sur les listes électorales. Ils n'ont rien à voir avec le parti nationaliste écossais qui est un parti bourgeois. Ils votaient Labour, et souvent, ne votaient plus. Ils vont voter oui car ils n'en peuvent plus des coupes, des privatisations, du chômage, de la destruction du système de santé.* » A Glasgow, la plus grande ville ouvrière d'Ecosse, gérée par le Labour, le oui est majoritaire. Glasgow est la ville où un enfant sur cinq vit en dessous du seuil de pauvreté, voire un sur deux dans les quartiers ouvriers de Springburn et Calton. Toute la Grande-Bretagne est industriellement sinistrée. Mais après la destruction de l'industrie minière, des chantiers navals et de la métallurgie, la situation de l'Ecosse est catastrophique. A partir de 1997, c'est sous la direction de Tony Blair puis de Gordon Brown, eux-mêmes députés de circonscriptions d'Ecosse, que cette politique de destruction se poursuit dans ce qui était encore un bastion du Labour Party. A partir de 2008, afin de faire payer le renflouement des banques, ce sont des coupes budgétaires plus sévères d'une année sur l'autre qui affectent les services publics et les prestations sociales.

#### Repères historiques

● En 1603, l'Angleterre et l'Ecosse sont réunies sous la même couronne. Jacques VI, roi d'Ecosse, devient en même temps Jacques 1<sup>er</sup> d'Angleterre.

● En 1707, l'acte « d'union » entre l'Ecosse et l'Angleterre supprime le Parlement. C'est un moment essentiel de la constitution du capitalisme britannique.



Edimbourg (Ecosse), le 18 septembre : les urnes sont réceptionnées au centre d'Ingleston Hall où les bulletins de vote seront dépouillés.

C'est cette politique qui a abouti aux résultats électoraux de 2010 quand, au Parlement britannique, le Labour battu laissait la place à une majorité conservateurs-libéraux démocrates, et au fait que, lors des élections à l'Assemblée régionale d'Ecosse (dite Parlement écossais), établie en 1999, le SNP — le parti nationaliste écossais — remportait une victoire écrasante, au détriment du Labour, avec 45 % des voix et une majorité de soixante-neuf sièges.

Rappelons les résultats du SNP de 1999 à 2011, ils en disent long sur la responsabilité de la direction du Labour Party sur la situation qui s'est créée. Après cette victoire, le Premier ministre écossais, Alex Salmond, s'est engagé à organiser un référendum sur l'indépendance. Le SNP n'a rien à voir avec un parti ouvrier. A partir de 2011, quand il prend la majorité à l'Assemblée régionale sur la base de la politique menée par le Labour, il situe son action dans ce cadre, mais peut utiliser les retombées fiscales du pétrole de la mer du Nord afin de limiter les coupes dans les services publics et la santé et de ne pas imposer les frais d'inscription universitaires exorbitants qui sont en vigueur dans le reste du pays. Ce qui, bien sûr, n'est pas négligeable dans l'appui dont il dispose.

A quoi aurait abouti le oui s'il l'avait emporté ?

A l'issue d'une récente entrevue avec la reine, Alex Salmond a annoncé que l'Ecosse demeurerait soumise à la couronne, conserverait la livre comme monnaie et que la politique étrangère continuerait à dépendre de Londres, ce qui, en clair, signifie la pleine participation à l'OTAN et la soumission totale à la politique américaine.

Enfin, le SNP n'a cessé de rappeler son engagement solennel à appliquer les diverses dispositions prévues dans le « livre blanc » qui prévoit, entre autres, la mise en place d'une « convention nationale de l'emploi et des relations industrielles » permanente de partenariat social, intégrant les syndicats et les employeurs, tout en appelant les entreprises à venir s'installer en échange d'une exonération d'impôts...

Peu avant le vote, un militant syndicaliste affirmait : « *Quand on voit l'ancien Premier ministre du Labour Party, Gordon Brown, qui a sauvé les banques, faire campagne pour le non, je comprends que l'on vote oui.* »

Mais d'autres militants ouvriers ont déclaré voter non — non pas à cause des injonctions de Brown et de Cameron, mais malgré elles — car « *ils ne pouvaient croire aux promesses des nationalistes. Le pétrole, ce n'est ni l'Angleterre ni*

#### Le référendum en chiffres

**Nombre d'électeurs :** 4,3 millions  
**Non :** 55,3 %

**Oui :** 44,7 %

**Participation :** 84,6 %, la plus forte participation depuis un siècle.

A Edimbourg, capitale administrative traditionnellement nationaliste, siège de l'assemblée régionale appelée Parlement, le non l'emporte avec 58,6 %.

A Glasgow, ville ouvrière, ancien bastion du Labour, le oui l'emporte avec 53,5 %.

*l'Ecosse mais les multinationales qui le détiennent, et ce n'est pas le SNP qui les exproprie.* »

« La Grande-Bretagne ne sera plus jamais la même », et la messe de réconciliation, organisée dimanche 21 septembre à la cathédrale Saint-Gilles, à Edimbourg, par l'Eglise d'Ecosse, n'y fera rien.

Le Premier ministre Cameron a réagi, au lendemain du référendum, en assurant que les promesses d'élargissement du fédéralisme faites à l'Ecosse seraient tenues, mais accompagnées de modifications similaires en Angleterre et au Pays de Galles.

Il s'engage ainsi encore plus avant dans la dislocation de la Grande-Bretagne, avec comme objectif la destruction, dans toutes les parties du pays, des conquêtes ouvrières, des droits collectifs à l'échelle nationale.

Mais ce faisant, il aggrave encore la crise...

## Palestine > L'enfer de Gaza

# Discours de Nurit Peled-Elhanan, au Parlement européen, le 11 septembre 2014

**Nurit Peled-Elhanan est une militante des droits de l'homme en Israël. Elle est d'autant plus célèbre qu'elle est la fille d'un général connu de l'armée israélienne et que sa fille de 14 ans est morte dans un attentat suicide.**

“Merci Madame la Présidente et les membres du comité des droits humains de m'avoir invitée à cette session extraordinaire sur Gaza aujourd'hui. Je suis très triste de ne pas voir ici quelqu'un de la bande de Gaza qui pourrait témoigner au sujet des pogroms qu'ils ont vécus. Bien que je ne sois pas de la bande de Gaza et que, moi-même, je ne puisse même pas entrer dans la bande de Gaza, j'ai vu des enfants de Gaza blessés qui seront toujours un rappel inoubliable des atrocités infligées à ces personnes par mon gouvernement et par l'armée soutenue par mes impôts pendant les deux mois écoulés et les quatorze années qui ont précédé. Je crois que le choix d'avoir cette session à la date du 11 septembre n'est pas un hasard. Les Américains ont réussi, dans leur talent pour la mise en scène et la publicité, à faire de cette journée le symbole du mal dans notre monde. Mais aujourd'hui, rappelons-nous que Gaza a subi cinquante-deux « 11-septembre » dans les deux derniers mois, et bien d'autres avant. Est-ce que quelqu'un se souvient du jour où l'holocauste de Gaza a commencé, ou a atteint son apogée ? J'en doute. (...)

Je suis linguiste et donc très consciente de la puissance des mots. Je sais que je viens de dire “holocauste”. Et c'en est un. Ce qui s'est passé à Gaza dans les douze dernières années, et qui a atteint son apogée pendant le ramadan de cet été, n'est rien moins qu'un holocauste. Pas une opération. Pas une guerre, mais une destruction délibérée d'une société vivante. Une guerre, c'est entre deux Etats, avec deux armées qui s'affrontent, mais quand un Etat puissant déclare que sa doctrine est de considérer toute une nation comme son ennemi et envoie son armée agir avec sa toute-puissance contre les civils de cette nation, en utilisant une sorte de logique mafieuse qui dit que vous pouvez tuer les femmes, les enfants et les personnes âgées afin de donner un avertissement à leurs dirigeants et de leur rappeler qui est le patron, ou avec un message tout aussi horrible que la vie de ses propres soldats vaut plus que la vie des bébés de l'ennemi (...); quand l'armée applique tous les moyens possibles à la destruction constante de tout un pays et de sa population, ce n'est pas une guerre, mais un holocauste défini dans les dictionnaires comme “une destruction totale impliquant une perte de vie, en particulier à travers le feu” (...).

Il est très regrettable que nous ne puissions pas effacer le mot holocauste de nos dictionnaires avec les souvenirs de l'Allemagne nazie et ses collaborateurs. Mais la vérité est que nous



Nurit Peled-Elhanan, à la tribune du Parlement européen, le 11 septembre. En 2001, celui-ci lui avait décerné le prix Sakharov.

avons trop de formes d'holocauste aujourd'hui à travers le monde dans lesquels des Etats forts, avec d'énormes armées, asservissent les personnes les plus faibles à une vie de tortures et de pertes sans fin (...).

Nous savons que depuis des années la vie à Gaza a été pire que le pire ghetto, et que l'assainissement dans la bande de Gaza est périlleux. Gaza a été sans un système d'égout ou d'électricité ou d'eau potable depuis plus de cinq ans maintenant, parce qu'Israël a détruit ses centrales d'électricité et ne les laisse pas être reconstruites, en dépit de ses déclarations. (...) Je crois que vous avez tous vu les photos de l'hiver dernier dans lequel les habitants de Gaza ont dû naviguer dans leurs rues qui étaient devenues des rivières d'eaux usées, portant leurs enfants à l'école sur leurs épaules, et allant au travail ou au marché en pataugeant dans des eaux usées, sales, contaminées et boueuses qui leur montaient jusqu'aux genoux ou à la taille. Ces conditions entraînent toutes les sortes possibles de maladies, d'épidémies et de pénuries (...).

Pourquoi, au lieu de punir les criminels de guerre qui règnent sur Israël et la Palestine comme des gangsters qu'ils sont, en contrevenant à toutes les lois et conventions internationales — en rasant des quartiers entiers et en tuant les femmes et les enfants des commandants de leurs ennemis, en infligeant une punition collective à des millions de personnes par pure vengeance, les Etats de l'Union européenne font-ils tout ce qu'ils peuvent pour empêcher les victimes de porter plainte contre les bourreaux ? Pourquoi, au lieu de se demander quel genre d'éducation raciste transforme de belles filles juives et des garçons juifs en meurtriers en uniforme sans scrupules, le Parlement européen supervise-t-il, contrôle-t-il et censure-t-il le système éducatif des victimes, sans même jeter un coup d'œil dans celui des agresseurs ? (...)

La piètre excuse utilisée par l'Ouest, et en particulier par l'Europe, pour ne pas interférer, pour ne pas discipliner l'expansion sauvage d'Israël, pour ne pas exiger la fin de son système d'apartheid et son manque de respect pour le droit international, est que les Européens ne veulent pas être appelés antisémites. C'est une piètre excuse, parce que nous savons tous que chaque pays en Europe profite de l'occupation israélienne de la Palestine. Chacun d'entre eux. Cependant, je ne veux pas parler à des politiciens et des hommes d'affaires, ils n'entendent pas ma langue. Je voudrais convaincre les gens de conscience qui croient vraiment qu'en dénonçant les crimes israéliens contre les Palestiniens, ils feront du mal aux Juifs, une fois de plus. Je vais dire deux choses à ces gens. D'abord, il n'y a rien de juif dans la conduite raciste et cruelle d'Israël envers les Palestiniens, et la critiquer, ce n'est pas être antisémite, au contraire. Les penseurs juifs les plus illustres dénoncent ou ont dénoncé en permanence la domination impitoyable israélienne de la Palestine. Albert Einstein a été l'un d'entre eux. Hannah Arendt une autre. Et Stéphane Hessel en était un autre. Et beaucoup de rabbins éminents et d'érudits juifs sont dans ce camp aujourd'hui (...).

Mesdames et Messieurs, vous m'avez donné le prix le plus prestigieux de cette institution, le prix Sakharov. Mon co-lauréat était le regretté écrivain palestinien, le professeur Izzat Ghazzawi, dont le fils a été assassiné par des soldats israéliens dans son école, qui a passé des années en prison sans savoir pourquoi, et dont la voix et la vie ont été éteints par la brutalité de l'occupation israélienne. Je pense qu'il est de mon devoir de justifier le prix et d'honorer sa mémoire en élevant la voix pour ceux dont la voix est réduite agressivement au silence par des soldats brutaux ou ne compte pas devant un tribunal, soit en Israël, soit ici. En tant que lauréate du prix Sakharov, le vôtre, je vous demande à mon tour d'être cohérents avec ses principes, sans exception. N'oublions pas que le siège de Gaza n'a pas été levé, Israël a déjà violé le cessez-le-feu en brûlant des bateaux de pêcheurs et en tuant une fillette de 5 ans et trois garçons en Cisjordanie, que la colonisation de la Palestine s'accroît à un niveau sans précédent, que des enfants de 5, 6, 7 ans sont enlevés par des soldats chaque jour et chaque nuit, sont incarcérés et interrogés cruellement sans voir leurs parents ou un avocat — en ce moment, il y a environ 200 enfants dans les prisons israéliennes —, traités comme des criminels par le régime raciste et criminel de la plus longue occupation de notre temps. (...) Merci. »

## D'après un reportage de l'AFP à Gaza, le 20 septembre

Avant la guerre, Mohammed al-Najjar avait une maison de trois étages à Khouzaa, dans le sud de la bande de Gaza. Maintenant, il se contente d'un mobile home exigu pour toute sa famille, avec l'angoisse, partagée par tant de Gazaouis, que le provisoire devienne permanent. Sauvagement bombardée durant des jours et des jours par l'armée israélienne, l'enclave palestinienne, où s'entassent 1,8 million de Palestiniens coincés entre l'Egypte, l'Etat d'Israël et la Méditerranée, est soumise en outre par l'Etat d'Israël à un strict blocus depuis 2006.

Seules cent familles ont été relogées dans des mobile homes en vue de l'hiver. Ils ont eu de la chance, car 65 000 Palestiniens s'abritent toujours dans quatorze écoles de l'ONU à travers la bande de Gaza, dans l'attente d'une solution de relogement. Environ 20 000 maisons ont été entièrement détruites par la guerre, 40 000 autres habitations ont été en partie détruites, reconnaît l'ONU. Si les conditions d'entrée des matériaux de construction ne changent pas, autrement dit si le blocus n'est pas immédiatement et intégralement levé, il faudra au moins dix ans pour reconstruire Gaza, prévient Adnane Abou Hasna, le porte-parole de l'UNRWA (*Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient* — NDLR) à Gaza.

Souheila Mohammedine, son mari et quarante-cinq de leurs enfants et petits-enfants vivent désormais sous une tente installée au milieu des décombres de leur maison.

« On a mis dix ans à la construire et mes enfants n'en profiteront jamais, se lamente-t-elle, peut-être que je mourrai avant de l'avoir vu reconstruite. »

L'ONU a annoncé cette semaine un accord entre Israéliens et Palestiniens sur un « mécanisme provisoire » pour accélérer la reconstruction sous la surveillance onusienne. Mais, sur le terrain, l'estimation la plus optimiste, celle du Conseil économique palestinien pour le développement et la reconstruction (PECDAR), prévoit au moins cinq ans pour la reconstruction en cas de levée totale du blocus. Même si les restrictions sur les matériaux de construction étaient levées, il faudrait trouver six milliards d'euros pour reconstruire des pans entiers de l'enclave, l'unique centrale électrique fortement endommagée et les dizaines d'usines détruites.

Saïd, qui dort avec sa famille sous les escaliers encore debout de sa maison en grande partie détruite, estime qu'il lui faudrait au moins huit mois pour la reconstruire. « D'ici là, où va-t-on vivre ? On n'a ni nourriture, ni eau, ni électricité, ni même des égouts ! »

Sa fille de 12 ans, Nagham, se demande, elle, comment elle va mener à bien son année scolaire : « Ma maison est détruite et mon école est en partie détruite, qu'est-ce que je vais faire, moi ? »

### Algérie : un appel commun de l'UGTA et du Parti des travailleurs

Aux travailleurs, aux militants ouvriers, Aux défenseurs des libertés démocratiques

**Levée inconditionnelle, totale et immédiate du blocus de Gaza ! Arrêt immédiat de toutes les mesures de guerre contre Gaza !**

### A paraître

Un supplément à *Informations ouvrières* dans lequel la rédaction de votre journal publie les articles parus en juillet et en août 2014 durant l'offensive israélienne contre le peuple palestinien.

Vous y (re)trouverez les matériaux essentiels.

Disponible

- auprès des comités du POI ;
- informations-ouvrieres@fr.oleane.com

Prix : 2 euros.



## BOSNIE-HERZÉGOVINE

# “Dans toute la Yougoslavie, c’est par “en haut” qu’on a divisé le peuple pour nous atomiser”

**Emina Busuladzic (présidente du comité de grève de l’usine Dita, à Tuzla)**

Les 13 et 14 septembre 2014, à Ljubljana (Slovénie), l’Association des travailleurs effacés (ZID) (1) a organisé une première rencontre ouvrière balkanique, à laquelle ont participé des militants de Slovénie, de Serbie et de Bosnie-Herzégovine (des messages avaient été envoyés de Grèce et de Roumanie). Après vingt ans de guerres de décomposition et de privatisations en ex-Yougoslavie, les militants ouvriers présents ont exprimé la recherche d’une action politique commune entre travailleurs des anciennes républiques yougoslaves et des pays balkaniques. La rencontre s’est ouverte par *L’Internationale*, et par un hommage au camarade Pavlusko Imsirovic (1948-2014), militant révolutionnaire yougoslave, disparu le 16 août dernier.

## Peux-tu te présenter ?

Je m’appelle Emina Busuladzic, je suis la plus ancienne ouvrière de l’usine de détergents Dita, dans la ville de Tuzla (2) en Bosnie-Herzégovine. J’ai été présidente du comité de grève et membre de l’exécutif du syndicat de l’usine. J’ai participé au soulèvement des ouvriers de Tuzla qui a commencé dans l’usine Dita. J’ai refusé de partir en retraite anticipée comme on me le proposait. Je suis aujourd’hui membre de la commission exécutive du syndicat « Solidarnost ».

## En février 2014, les ouvriers de plusieurs usines de Tuzla se sont révoltés et soulevés contre les privatisations, et contre les institutions héritées des accords de Dayton (1995) (3). Comment en est-on arrivé là ?

(...) Le pillage des usines de Tuzla n’a pas commencé hier. Cela a commencé, selon moi, sous le gouvernement d’Ante Markovic (4), quand il a modifié la loi sur la propriété et que les travailleurs ont été poussés à acheter des actions de leur entreprise. En réalité, on a contraint les travailleurs à acheter quelque chose qui leur appartenait déjà ! La partie non vendue aux ouvriers sous forme d’actions est restée « propriété sociale ». Puis cette partie a été renommée « propriété d’Etat ». C’est à cette époque d’ailleurs, que d’un côté on volait aux travailleurs leurs entreprises, leurs machines, et que, de l’autre, on leur donnait des machines de guerre pour s’entretenir. On a transformé des travailleurs en soldats. Pour couvrir toute cette politique de destruction, de 1989 à 1994, il a fallu développer tous ces prétendus mouvements « nationalistes ».

## Etiez-vous prêts à affronter ces privatisations ?

Ma génération a grandi sous Tito. Pour notre génération, c’est l’Etat qui devait garantir et assurer les droits des travailleurs, et pas en combattant pour nos droits. Et ce fut donc facile de trom-



Emina Busuladzic, la présidente du comité de grève de l’usine Dita, lors d’une manifestation à Tuzla en février 2014.

per la classe ouvrière qui n’était pas habituée à combattre pour défendre ses droits. En 1997 et 1998, il y a eu une deuxième vague de privatisations. Le service public qui assurait un contrôle d’Etat sur les entreprises, le SDK, a été liquidé. A cette époque, le directeur de notre usine a été distingué dans les médias comme « le meilleur manager de toute la Bosnie ». Mais l’année suivante, les difficultés ont commencé à l’usine : les dettes ont augmenté, les salaires ont commencé à ne plus être payés (...).

## Peux-tu décrire le processus de privatisation des usines à ce moment-là ?

Le SDK et le Conseil des travailleurs ayant disparu, la direction de l’usine et ses nouveaux maîtres ont commencé à faire ce qu’ils voulaient, sans que n’existe plus aucun contrôle. Pour brader nos entreprises à des gens bien précis, il fallait que leur prix soit le plus bas possible. A l’époque, les institutions de l’Etat étaient déjà entre les mains de groupes criminels mafieux, qui faisaient en sorte que les usines soient bradées au prix le plus bas possible. A cette époque, on a encore proposé aux travailleurs d’acheter des actions de la partie de l’entreprise qui était restée « propriété d’Etat ». Deux cent soixante-dix ouvriers et six membres de la direction ont contracté des crédits pour acheter ces actions. Je me souviens que chaque mois, c’est la moitié de mon salaire qui partait pour rembourser ce crédit... En six mois, la situation s’est brutalement dégradée. L’entreprise a com-

mencé à travailler avec des sociétés fantômes, des camions remplis de marchandises disparaissaient, tandis que des sacs entiers remplis de cash allaient on ne sait où... (...).

Lorsque je suis entrée dans le syndicat, avec d’autres collègues, nous avons constaté que la direction syndicale en place ne défendait pas nos intérêts. Nous avons été en mesure de congédier la vieille direction et d’en élire une nouvelle, malgré les pressions très dures de la direction contre nous. Par exemple, alors que dans l’usine j’étais celle qui avait la plus grande ancienneté, j’ai été envoyée sur un poste déqualifié, en 3 x 8, pour essayer de me « casser ». Mais nous n’avons pas lâché. (...) Et en 2011, la première grève pour nos revendications a éclaté, à l’appel du syndicat.

## Il y a eu cette année-là des élections législatives en Bosnie...

Oui, et personnellement, j’avais voté pour le Parti social-démocrate, qui a remporté la victoire et formé un gouvernement. Puisque j’avais voté pour eux, je suis donc allée à Sarajevo pour interpeller le gouvernement : « Venez voir ce qui se passe chez nous, à Dita ! Venez voir ce que fait notre “directeur”, en réalité un véritable liquidateur », leur ai-je dit. Ils m’ont répondu : « Mais Dita est maintenant une entreprise privée ! Le gouvernement ne peut pas s’ingérer dans les affaires internes d’une entreprise privée, ce n’est pas de notre responsabilité ! »

Mais je leur ai rétorqué que ni mes collègues ni moi n’étions la « propriété privée » de qui que ce soit, et que c’était

donc la responsabilité de ce gouvernement de s’intéresser à notre sort (...). Un jour d’octobre 2012, nous arrivions à l’usine pour prendre notre poste et nous fûmes accueillis par une grande affiche où était écrit : « *Rentrez chez vous, on vous appellera.* » L’usine était gardée par la police qui interdisait aux ouvriers d’entrer. Mais les travailleurs ont alors décidé de ne pas rentrer chez eux. Ils sont restés et ont dit : « *Ils ne veulent pas nous laisser entrer dans l’usine ? Très bien, alors nous, nous ne les laisserons pas en sortir.* » Et c’est ainsi que les ouvriers sont restés devant l’usine, pendant des semaines (en l’absence de la possibilité de se mettre en grève puisque la production était à l’arrêt). Nous étions sans salaire depuis près d’un an, sans Sécurité sociale, les collègues avaient faim, mais ils restaient dehors, devant leur usine, même quand les températures hivernales ont atteint les moins dix-sept degrés. Les médias en Bosnie ont commencé à parler de Dita. A Tuzla, la population nous soutenait et venait apporter des vivres aux ouvriers, des travailleurs d’autres usines ont commencé à venir nous soutenir : dans la chimie, les mines. Les seules usines qui n’ont pas bougé étaient celles qui restaient contrôlées par le Conseil central des syndicats, les syndicats « jaunes ». Comme dirigeante du syndicat dans l’usine, je me suis adressée solennellement au Conseil central, mais il est resté sourd. (...)

Les employeurs ont profité de l’épuisement des travailleurs pour, au mois de juin, pousser une nouvelle équipe de direction, plus docile, à la tête du syndicat. Je suis donc retournée à l’usine. La production de détergents avait cessé, et à nouveau, nous ne faisons plus que de l’emballage. Le chômage technique a recommencé, et c’est alors qu’une nouvelle grève a éclaté. La première revendication des travailleurs, c’était le redémarrage immédiat de la production (...).

## Comment la grève à l’usine Dita s’est-elle étendue aux autres entreprises de la ville ?

(...) Nous avons modifié notre stratégie, et nous avons appelé les autres usines de la ville à se joindre à la grève. La grève s’est non seulement étendue aux autres entreprises, mais pour la première fois, nous avons appelé les retraités, les chômeurs, les étudiants à nous rejoindre. Et c’est ainsi qu’a éclaté la première manifestation de février 2014, lorsque la masse, par milliers, est sortie dans la rue. Il y avait non seulement toutes les usines de Tuzla, mais aussi les villageois des alentours qui étaient venus. Paniqué par cette mobilisation, le gouvernement cantonal m’a appelée et m’a dit : « *Passons un accord !* » J’ai répondu : « *Pas de problème, allons devant les manifestants pour en discuter les termes publiquement.* » Mais ils étaient épou-

vantés. Le lendemain, furieux de l’absence de réponse, les manifestants ont brûlé le siège des autorités cantonales. Aujourd’hui, nous continuons à demander la réouverture de l’usine. Le nouveau gouvernement fédéral a promis que la production reprendra, qu’il « revitalisera » l’usine. On a défendu physiquement notre usine, et maintenant, on est en phase de négociation pour faire redémarrer la production.

**Tu as dit que les manifestants se sont attaqués au siège du gouvernement « cantonal », c’est-à-dire aux institutions mises en place dans le cadre des accords de Dayton (1995) qui ont suivi la guerre. Lors du soulèvement des ouvriers de Tuzla, outre le refus des privatisations, a surgi un mot d’ordre, « mort au nationalisme ! », qui s’oppose donc à cette « cantonisation ethnique » de la Bosnie issue de Dayton, mais qui est aussi une référence directe au mot d’ordre des Partisans yougoslaves pendant la guerre, « mort au fascisme ! »**

Comme je l’ai expliqué, il a fallu développer ces « nationalismes » pour couvrir le processus de privatisations. Récemment, il y a eu des enquêtes en Bosnie sur la façon dont les gens considèrent la question des nationalités, et toutes ces enquêtes ont conclu qu’il n’y avait aucune rivalité « ethnique » ou nationale entre les habitants de la Bosnie. (...) Dans toute la Yougoslavie, c’est par « en haut » qu’on a divisé le peuple en entités nationales comme une stratégie d’ensemble pour nous atomiser.

**Propos recueillis par Dimitar ANAKIEV et Dominique FERRÉ ■**

**La version intégrale est parue dans *Informations internationales*, le bulletin de l’Entente internationale des travailleurs et des peuples.**

(1) Travailleurs de Serbie, Croatie, Macédoine, Bosnie... chassés par les guerres et émigrés en Slovénie, où leur fut imposé un régime de non-droit.

(2) Ville industrielle (troisième ville de Bosnie-Herzégovine) de plus de 100 000 habitants.

(3) Accords signés sur la base américaine de Dayton (Ohio), sous l’égide des Etats-Unis, par les présidents serbe, Slobodan Milosevic, croate, Franjo Tudjman, et bosniaque, Alija Izetbegovic, qui découpent la Bosnie en « cantons ethniques » serbes, croates et bosniaques.

(4) Ante Markovic devient Premier ministre de la République fédérale socialiste de Yougoslavie en mars 1989. En accord avec les autres dirigeants du Parti communiste yougoslave — dont Slobodan Milosevic —, il met en œuvre un programme brutal de « réformes économiques » (lois Markovic) qui engagent la privatisation des entreprises. Il deviendra homme d’affaires et consultant économique après le démantèlement de la Yougoslavie.

## Espagne



Photo AFP

# Des jours décisifs à venir

**Vendredi 19 septembre, le Parlement de Catalogne a voté, avec quatre cinquièmes des députés présents, une loi dite de « consultation catalane » pour permettre au gouvernement de la Catalogne l'organisation légale d'un référendum.**

**L**e gouvernement de la Catalogne, présidé par Artur Mas, a annoncé que, dans les jours à venir, cette loi sera publiée au *Journal officiel* de la Catalogne, ainsi que les décrets convoquant le référendum pour le 9 novembre. Rappelons que dans ce référendum, deux questions sont posées : 1) Etes-vous pour que la Catalogne se constitue en Etat ? 2) Etes-vous pour que cet Etat soit indépendant ? Le gouvernement Rajoy a annoncé de longue date, et confirmé dernièrement, qu'après consultation du Conseil d'Etat, il fera appel de la loi et des décrets auprès

du Tribunal constitutionnel. Selon la Constitution espagnole, l'appel du gouvernement implique automatiquement que le Tribunal constitutionnel suspende les décisions du Parlement et du gouvernement catalans.

### APRÈS LE 11 SEPTEMBRE

Comme nous l'avions souligné (voir *Informations ouvrières*, n° 319), des centaines de milliers de manifestants ont démontré que le peuple de Catalogne, avec toutes ses organisations — y compris les syndicats ouvriers — a exprimé sa volonté de

souveraineté. Il a notamment manifesté l'exigence démocratique de pouvoir se prononcer par référendum sur son avenir. Le refus du gouvernement, représentant de l'appareil d'Etat, en bonne partie héritage du franquisme, montre que le régime de la monarchie est incompatible avec le droit des peuples, et que la défense des intérêts du capital financier implique de bafouer ces droits, de la même manière qu'il s'attaque aux conquêtes sociales et menace l'existence des syndicats. Ce ne sont pas des paroles.

**En effet, ledit Tribunal constitutionnel qui s'apprête à interdire le droit de vote au peuple catalan est celui-là même qui avait manifesté son opposition à la loi sur la liberté d'avortement (sachant que le gouvernement Rajoy est incapable de l'abroger. D'ailleurs, il vient d'annoncer, ce mardi 23 septembre, le retrait de la loi — nous y reviendrons dans un prochain numéro).**

Ce tribunal a en particulier, le 16 juillet dernier, mis en jugement, donnant feu vert à la dernière réforme du travail qui autorise le licenciement sans restriction. Ce jugement a été caractérisé par les organisations syndicales comme un retour aux pratiques franquistes.

### LA RESPONSABILITÉ DU MOUVEMENT OUVRIER

Le gouvernement, toutes les forces politiques et les médias qui soutiennent le régime se sont lancés dans une campagne déchaînée contre le peuple catalan pour essayer de l'isoler et provoquer l'affrontement avec les autres peuples. La responsabilité des organisations de la classe ouvrière pour empêcher cette offensive est déterminante. Les syndicats majoritaires, l'Union générale des travailleurs (UGT) et les Commissions ouvrières (CCOO), défendent le droit du peuple catalan.

Pour les travailleurs de tout le pays, il est incompréhensible que les confédérations, au niveau national, ne soient pas à l'avant-garde de la défense de leurs droits. Il est incompréhensible aussi que le nouveau secrétaire général du Parti socialiste espagnol, Pedro Sanchez, essaie de défendre le régime et refuse le droit du peuple catalan à voter, au nom d'une future réforme constitutionnelle. Nous sommes dans une situation charnière. C'est pour cela que les partisans de l'Alliance des travailleurs et des peuples en Espagne viennent de lancer une large campagne qui met au centre le droit à pouvoir voter le 9 novembre prochain.

**Andreu CAMPS ■**

## Guerre sans fin ni limites : la coalition dirigée par les Etats-Unis entame les bombardements des positions de l'EI en Syrie

La coalition dirigée par les Etats-Unis a, pour la première fois, bombardé, mardi 23 septembre, des positions du groupe de l'Etat islamique (EI) en Syrie, où les djihadistes de l'EI occupent depuis 2013 de vastes régions dans le nord, frontalières de l'Irak et de la Turquie.



Photo AFP

**L**e régime syrien de Bachar el-Assad, déclaré « illégitime » par les Etats-Unis, a affirmé avoir été préalablement informé de ces bombardements, qui ont été menés au moyen d'avions de chasse, de bombardiers et de missiles Tomahawk tirés notamment depuis des navires opérant dans les eaux internationales de la mer Rouge et du Golfe.

Cinq « nations partenaires » du Moyen-Orient, la Jordanie, Bahreïn, le Qatar, l'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis, ont participé ou appuyé ces frappes. Petit chien fidèle à son maître américain, la France avait, de son côté, déjà entamé les vols de reconnaissance au-dessus de l'Irak précédant l'intervention.

### EN REPRÉSAILLES, UN GROUPE DJIHADISTE ALGERIEN QUI SOUTIENT L'EI REVENDIQUE LE RAPT D'UN FRANÇAIS

Ces frappes surviennent alors que l'EI mène une offensive pour s'emparer de la ville stratégique d'Aïn al-Arab (Kobané en kurde), troisième ville kurde de Syrie, dont le contrôle lui assurerait le contrôle total d'une longue bande de la frontière syro-turque.

Après s'être emparés depuis une semaine de plus de soixante villages aux environs de Kobané, leur progression rapide a poussé plus de 130 000 Kurdes syriens à fuir en Turquie.

Et, quelques heures avant que ne débutent les frappes en Syrie, un groupe djihadiste algérien, « Jund al-Khilafa », qui soutient l'EI, a revendiqué le rapt d'un Français, enlevé dimanche 21 septembre au soir à Tizi Ouzou, à l'est d'Alger, qu'il menace de tuer dans les vingt-quatre heures si la France ne met pas un terme à son intervention.

Autant de faits qui confirment, s'il en était besoin, que cette nouvelle guerre visant officiellement à l'anéantissement du djihadisme radical ne connaîtra ni fin ni limites.

Mercredi 24 septembre, le Premier ministre français donnera à l'Assemblée nationale « les explications, les fondements, les buts de ces frappes » et renouvellera ses appels à « l'union nationale autour de nos armées ».

Le Parlement a été convoqué en session extraordinaire pour cette déclaration qui sera suivie d'un débat au terme duquel Manuel Valls se félicitera de pouvoir compter sur un large consensus de la droite à la gauche.

■

### Lettre ouverte à toutes les organisations et à tous les militants qui se réclament des travailleurs, de la démocratie, du droit à décider (extraits)

### “Il faut organiser la mobilisation pour pouvoir voter le 9 novembre”

« **N**ous nous trouvons devant un moment décisif qui exige la plus large unité de tous ceux qui, comme nous, se réclament des travailleurs, de la démocratie, du droit du peuple catalan et de tous les peuples à décider librement de leur destin. A tous ceux qui se réclament de ces principes, nous disons : il faut l'unité pour organiser la mobilisation qui imposera que le 9 novembre prochain le peuple catalan puisse voter.

Contre la possibilité que le Tribunal constitutionnel oppose son veto à la consultation, il faut l'unité pour jeter à bas le régime qui interdit la démocratie. Unité pour lutter pour la souveraineté du peuple catalan et celle de tous les peuples, ce qui signifie rupture avec l'Union européenne, ses traités et ses accords qui condamnent les gouvernements qui les paraphent à servir de courroie de transmission des intérêts du capital financier qui domine et contrôle ces institutions, au lieu de défendre les intérêts des citoyens qu'ils représentent. Unité pour ouvrir un processus constituant, républicain, qui liquide l'étape de la monarchie. Unité en définitive pour briser l'isolement que veut imposer le gouvernement au peuple catalan, et pour établir les liens avec tous les travailleurs et peuples de l'Etat espagnol, qui ont comme intérêt commun d'en finir avec cet état de choses.

Les organisations politiques et syndicales que les travailleurs de tout l'Etat ont construites au cours de leur longue lutte contre l'oppression se trouvent placées devant une responsabilité historique : ou bien défendre le droit des peuples à leur souveraineté, condition pour l'unité de tous les travailleurs, ou permettre que les institutions frappent le peuple catalan, c'est-à-dire tous les peuples, et par là même tous les travailleurs.

Le peuple catalan, comme tous les peuples, veut la souveraineté pour pouvoir abroger la réforme du Code du travail, pour annuler toutes les mesures d'ajustement qui asphyxient la santé et l'enseignement public, pour garantir les pensions de retraite, les acquis sociaux. C'est là le sens de la lutte pour pouvoir voter le 9 novembre, et c'est à cette discussion que nous appelons fraternellement toutes les organisations et militants. Ce combat doit se développer à tous les niveaux, y compris au niveau électoral. »

## Ukraine

### Froid et bombardements : le quotidien des mineurs de Vilkhivka (reportage)

Plus d'eau ni d'électricité depuis un mois. La moitié des six cents habitants de Vilkhivka, à une cinquantaine de kilomètres de Donetsk, ceux qui en avaient les moyens, ont fui ces parages trop dangereux. Les autres, les pauvres, tous ou presque mineurs au chômage technique, se préparent comme ils le peuvent à affronter l'hiver.

« Ici, il peut faire moins trente. Avec le vent, c'est bien pire », dit Pavel Krinossov, 64 ans. « En tant que mineurs, on nous donne du charbon pour le poêle. Mais la mine de Jdanivska a fermé, nous n'aurons rien cet hiver. Et sans électricité... »

Son voisin, Olexandre Gabritchouk, 40 ans, l'interrompt : « De toute façon, les pompes ont été arrêtées, la mine est inondée. Il faudra un an pour la remettre en marche. Nous ne touchons plus de salaires, plus rien depuis trois mois. On survit avec le jardin, et les provisions, et c'est tout... »

Soudain, un roulement déchire le silence. Une salve de six roquettes, tirées depuis les lignes de l'armée ukrainienne au nord, s'abat sur une colline surplombant le village voisin de Zouivka. Dix minutes plus tard, une autre.

« Ils tirent sur quoi ? Il n'y a que des civils ici », dit Olexandre en montrant sa fille, adolescente. « Nous avons fini de ramasser les pommes de terre, fait des bocaux, coupé du bois... Mais cela ne suffira jamais pour tout l'hiver. Nous n'avons nulle part où aller. »



## Après nos cahiers d'été "spécial 1914-1918"

Les lendemains de la Première Guerre mondiale

# Etats-Unis : Une nouvelle "grande puissance" entre dans le "concert des nations" impérialistes

En intervenant de façon directe — militaire et politique — dans les deux dernières années du conflit qui dévastait le continent européen, les Etats-Unis avaient rompu définitivement avec « l'isolationnisme », le credo de leur politique extérieure depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Leur puissance économique qu'analyse Pierre Cise cette semaine, puissance industrielle, financière, bancaire, leur donnait maintenant la capacité d'affirmer une nouvelle prépondérance dans « les affaires du monde ». La place particulière qu'ils

occupent ainsi lors de « la conférence de paix » de Versailles (qu'a rappelée François Forge la semaine dernière) met en lumière de façon crue ce qu'étaient les buts de guerre réels de ce nouvel impérialisme, agissant à la fois pour se partager les dépouilles des puissances déclinantes de la vieille Europe et pour barrer la voie à la révolution qui menaçait partout et avait déjà porté au pouvoir les conseils d'ouvriers et de paysans-soldats dans l'archaïque empire des tsars.

Par Pierre Cise

**A**ux lendemains de la guerre, l'impérialisme allemand était vaincu et avait quasiment été mis sous la tutelle de ses adversaires. Parmi les Alliés, l'impérialisme français va connaître un déclin rapide. Même s'il garde son domaine colonial intact, même s'il joue un rôle important dans le développement chaotique de la situation européenne de l'entre-deux-guerres, même s'il reconquiert l'Alsace et la Lorraine, il sort de la guerre profondément affaibli, avec une métropole ravagée, notamment dans ses secteurs économiques les plus sensibles, une population saignée à blanc par la boucherie qui s'achève et une dépendance économique et financière accrue vis-à-vis des capitalismes anglais et américain. Leur territoire n'ayant été nullement affecté par la guerre, l'impérialisme américain et l'impérialisme anglais peuvent sembler en sortir renforcés, mais dans des conditions bien différentes. La Grande-Bretagne a renforcé son empire colonial et même acquis de nouvelles possessions, aux dépens des Allemands, renforcé son hégémonie sur les mers. Mais cette puissance est minée par une économie en déclin. C'est vrai sur le plan industriel où, comme la plupart des puissances européennes, la Grande-Bretagne ne retrouvera pas, tout au moins jusqu'à la fin des années 1930, son niveau d'avant-guerre. C'est vrai aussi sur le plan financier, car elle a accumulé une dette publique colossale pour soutenir son économie de guerre, alimentée par les capitaux américains. En revanche, l'impérialisme américain est en pleine croissance. Les Etats-Unis sont

**La réalité de l'après-guerre est sans aucun doute le déplacement définitif du centre de gravité de l'économie capitaliste mondiale vers le continent nord-américain.**

devenus la première puissance industrielle du monde. Leur économie n'a pas été désorganisée par la guerre car elle ne s'est jamais transformée complètement en économie de guerre, comme cela a été le cas pour les autres pays engagés, même si ce secteur a commencé à prendre une place très importante dans son développement. Si, avant 1914, les exportations américaines sont essentiellement composées de matières premières minières et



DES ANNÉES 1920... l'euphorie des tickertape parade, du boom économique, des « Années folles »...

agricoles, ce sont désormais les produits industriels qui les dominent. L'affaiblissement de ses concurrents européens donne au capital financier américain l'opportunité d'élargir sa base d'investissement et de s'installer durablement sur des parts de marché significatives. Les investissements américains à l'étranger supplantent les investissements étrangers aux Etats-Unis. Alors qu'ils étaient débiteurs des autres puissances, notamment de l'impérialisme anglais, les Etats-Unis deviennent les créanciers du monde entier. Ils possèdent d'ailleurs la moitié du stock

d'or mondial. La réalité de l'après-guerre est sans aucun doute le déplacement définitif du centre de gravité de l'économie capitaliste mondiale vers le continent nord-américain. Pour autant, la guerre n'a pas tranché la question de l'hégémonie d'une puissance sur toutes les autres, comme cela pourra être le cas au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. L'impérialisme américain apparaît comme de plus en plus puissant, mais

il ne va néanmoins pas devenir un super-impérialisme. En particulier, les relations politiques et économiques en Europe se manifesteront de plus en plus dans la concurrence entre Etats-Unis et Grande-Bretagne, que la crise de 1929 interrompra et que la Seconde Guerre mondiale règlera définitivement. Mais les rapports de force du futur se dessinent déjà en ces années-là, comme le montrent, par exemple, les conditions de l'adoption du plan Dawes en 1924 (notre encadré).

Cette suprématie croissante se développe sur des bases de plus en plus fragiles. Les Etats-Unis ont connu, jusqu'à la fin des années 1920, une période de « boom » économique que beaucoup perçurent comme une période de prospérité, y compris culturelle (émergence du jazz, du cinéma, de la consommation de masse, etc.). On a parlé, outre-Atlantique, des « Années folles » de l'après-guerre.

La période est marquée en effet par un nombre décroissant de chômeurs, une augmentation du niveau moyen des salaires, des revenus agricoles également en hausse et un pouvoir d'achat permettant un équipement des foyers en nouveaux produits (électroménager, voiture, etc.) (1).

Mais cela s'appuyait sur l'émergence de profonds déséquilibres qui amenèrent à l'essoufflement du « boom » économique puis à la crise mondiale qui éclatera en 1929.

L'augmentation du salaire moyen durant cette période s'accompagne d'une intensification de l'exploitation de la force de travail par le développement du « taylorisme » et par des mesures d'abaissement de sa valeur (lois répressives contre l'organisation politique et syndicale des travailleurs, blocage des lois sociales, etc.). L'intensification de la production enclencha un nouveau cycle d'endettement pour une production qui avait de plus en plus de mal à s'écouler, tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation, y compris dans les secteurs « neufs » comme les industries automobile et électrique, où les profits fléchiront quelques mois avant le krach d'octobre 1929, avec des capacités de production utilisées à 50 %.

Quant à la consommation de masse, elle fut stimulée par un nouveau phénomène, le crédit à la consommation, dont l'effondrement ne fut pas un des faits les moins marquants de la crise de 1929. Pendant la même période, comme l'indique Howard Zinn (2), « tandis que



... AUX ANNÉES 1930. L'effondrement après le krach de 1929, le chômage de masse, des millions de travailleurs devant les soupes populaires.

les salaires moyens dans l'industrie augmentaient de 1,4 % par an, le revenu annuel des actionnaires progressait de 16,4 % ». Ce fut effectivement une période de développement intense de la spéculation et de toutes les tendances parasitaires inhérentes à la nature même de l'impérialisme. John Galbraith, grand spécialiste de la crise de 1929, expliqua que derrière le boom spéculatif des

années 1920, il y avait le fait que « l'économie était déjà fondamentalement malade » (3).

(1) Howard Zinn, *Une Histoire populaire des Etats-Unis*, éditions Agone 2002.

(2) Howard Zinn, *idem*.

(3) John Kenneth Galbraith, *La Crise économique de 1929. Anatomie d'une catastrophe financière* (1955), éditions Payot, 2008.

## ÉCLAIRAGE

## Le plan Dawes de 1924

En 1923, l'américain Charles Dawes (1), qui dirigeait la Commission des réparations du traité de Versailles (*nous en verrons le détail dans l'article que leur consacra Maurice Stobnicer la semaine prochaine*), prépara avec un groupe de financiers un plan signé en juillet 1924. Ce plan prévoyait une réduction du montant des réparations, leur règlement par échéances de un à 2,5 milliards de marks par an et pendant cinq ans, puis par des échéances dont le montant était indexé sur l'évolution (supposée positive) de l'économie allemande. En contrepartie, les revenus fiscaux et l'industrie du pays étaient mis sous tutelle. En outre, un prêt des Etats-Unis et de l'Angleterre fut accordé à la Reichsbank (la banque centrale) pour stabiliser le mark, et l'Allemagne est intimée de souscrire un prêt de 800 millions de marks-or auprès d'un groupe de banquiers américains dirigé par JP Morgan Jr., pour investir dans l'économie allemande. Le tout était supervisé par un agent général des réparations installé à Berlin. Le FMI n'a rien inventé ! Mais ce « réaménagement » s'avéra encore trop lourd pour l'économie allemande, et de nouvelles difficultés réapparurent dès 1928. C'est alors au président de General Electric, Owen Young, que fut confiée la mission de mettre en place un nouveau plan qui réduisait de nouveau les réparations d'un tiers et en étalait leur remboursement sur cinquante-neuf ans, c'est-à-dire jusqu'en 1988 (!), le tout assorti de nouveaux prêts américains et européens. La nouveauté étant que les Etats-Unis, cette fois-ci, vont obtenir que la plupart des sommes payées par l'Allemagne aillent directement dans les poches américaines, par l'intermédiaire de la Banque des règlements internationaux (2) créée à cette occasion, en remboursement des dettes européennes vis-à-vis des Etats-Unis.

(1) Charles G. Dawes (1865-1951), avocat et financier américain, servit pendant la Première Guerre mondiale comme général chargé des approvisionnements du contingent américain. Prix Nobel de la paix en 1925, il fut vice-président des Etats-Unis aux côtés du président Calvin Coolidge.

(2) La BRI existe toujours. Basée à Bâle, en Suisse, elle joue, depuis la Seconde Guerre mondiale, le rôle de la « banque centrale des banques centrales » (dont elles sont toutes actionnaires) et édicte toutes les règles censées réglementer les banques dans le monde.